



À la
rencontre
des acteurs
de la
recherche

Les
rendez-vous
anr[®]



À la
rencontre
des acteurs
de la
recherche

Les
rendez-vous
anr®

Les actions tournées vers
l'Europe et l'international

Plan de la présentation

1) Le Plan d'action : le cadre général

2) Les programmes soutenant la participation française aux projets européens

- ACCESS ERC – SHS
- T-ERC (Starting, Consolidator, Advanced)
- Percée JCJC
- MRSEI – SRSEI – J-MRSEI
- PRME (de l'AAPG)

3) Les instruments de financement de projets transnationaux

- 3.1/ Les appels à projets transnationaux spécifiques (bilatéraux et multilatéraux)
- 3.2/ PRCI : l'instrument bilatéral de l'AAPG





À la
rencontre
des acteurs
de la
recherche

Les
rendez-vous
anr®

1) Le plan d'action : le
cadre général

Orientations du Plan d'action 2027 de l'ANR

- **Les objectifs pour 2027 :**
 - Financer la **recherche guidée par la curiosité**, dans toutes les disciplines
 - Evaluer les projets sur la base de **l'excellence scientifique**
 - Mieux préparer les équipes de recherche **qui ont le plus de potentiel vers l'Europe**
- **Des priorités communes à ces objectifs :**
 - projets impliquant des **jeunes chercheurs**
 - projets avec **partenariats internationaux**
 - projets impliquant des **partenaires socio-économiques**
- Une nécessaire **régulation du nombre de dépôts**
 - Accélération de la hausse du nombre de dépôts, constatée par toutes les agences en Europe et dans le monde, et par les programmes ERC et EIC

Les évolutions du PA 2027

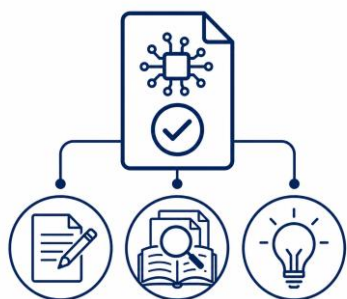
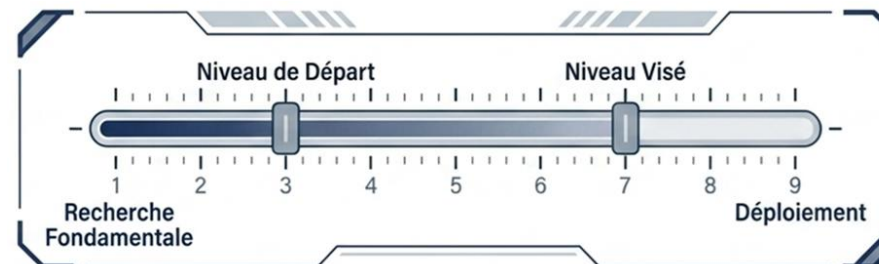
- **Projets de Recherche Collaboratifs (PRC)** : La dynamique collaborative des projets collaboratifs (PRC) est accentuée avec de nouveaux critères d'éligibilité, avec la participation dans le consortium *d'a minima* :
- un **jeune chercheur ou une jeune chercheuse** comme responsable scientifique de partenaire
 - *ou* un **partenaire international**
 - *ou* un **partenaire du monde socio-économique**

Les critères d'évaluation (qualité du consortium et complémentarité des contributions, et la stratégie de diffusion et de valorisation des résultats) restent inchangés.

- **Projets de Recherche Mono-Equipe (PRME)** : introduction d'un engagement à un dépôt de projet européen durant ou après le projet ANR
- **Déploiement étendu des jetons MRSEI** :
- **sur tous les lauréats ANR internationaux** contre un engagement de dépôt de projet européen
 - **sur les projets à fort potentiel**

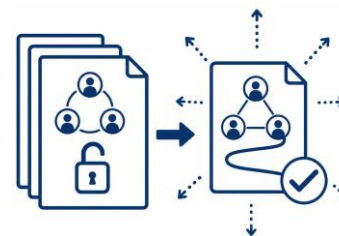
Evolutions du PA 2027

Introduction de la notion de TRL/SRL dans la présentation des projets déposés aux appels ANR, tout en gardant une focale sur la recherche fondamentale et amont



Les déposantes et déposants doivent **déclarer en toute transparence tout usage d'un outil à base d'IA générative**, en précisant s'il a servi à la rédaction, à l'analyse de l'état de l'art ou à l'idéation. L'information ne rentre pas dans l'évaluation.

Allègement des accords de consortium : Obligations simplifiées pour les configurations sans enjeux de PI complexes (ex : entreprises sans droit d'exploitation, large diffusion prévue, TRL bas)



Régulation du nombre de dépôts

➤ Objectif :

- dans le contexte budgétaire contraint, trouver la juste proportion entre **les efforts des laboratoires** et **leurs chances de succès** (sans pour autant nier leur besoin de financement)

➤ Contexte :

- Hausse du nombre de dépôts également observée à l'international
- Depuis 2014, l'ANR a mis en place un appel à projets en deux étapes afin de limiter les efforts

➤ Evolutions :

	Nb total de dépôts	Dont nb Coordinations	Dont nb Resp. scientifique	Carence après un nouveau projet en coordination
AAPG* 2026	3	0 - 1	0 - 3	1 an
AAPG* 2027	2	0 - 1	0 - 2	2 ans

Les appels à projets du plan d'action 2027

■ L'appel à projets générique

- Instruments de financement : JCJC, PRME, PRC, PRCE, PRCI,
- 57 comités d'évaluation scientifique
- Sélection en 2 temps (excepté pour les PRCE et PRCI)

■ Des appels spécifiques et des dispositifs

- **En soutien vers l'Europe** : MRSEI, MRSEI-J, SRSEI, T-ERC (Starting, Consolidator, Advanced), Percée JCJC, Access ERC...
- **En soutien des collaborations internationales** : Appels bilatéraux et PRCI (AAPG), Partnerships Horizon Europe et autres appels européens, Belmont Forum, ...
- **Centrés sur le partenariat public/privé** : LabCom, Chaires industrielles, programme Carnot, Astrid, Astrid Maturation



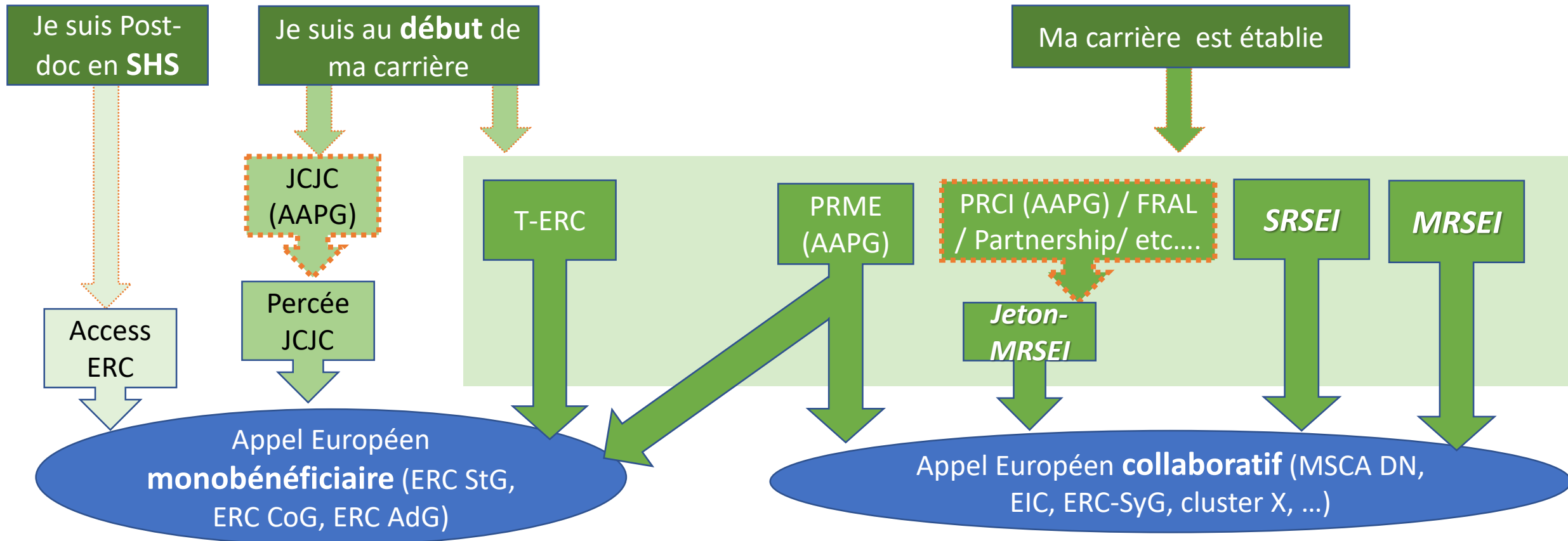
À la
rencontre
des acteurs
de la
recherche

Les
rendez-vous
anr®

2) Les programmes soutenant la participation française aux projets européens

Où en êtes-vous dans votre carrière et quel appel Européen vous intéresse ?

..... Possibilité
—— Engagement



Access ERC : inciter les jeunes post-doc en SHS à candidater à l'ERC StG

..... Possibilité
—— Engagement

Je suis Post-doc en **SHS**

Critères d'éligibilité



- **laboratoire de recherche Français =>** Host Institution de l'ERC
- Dépôt à **l'ERC StG 2029, panel SHS**
- **PhD + 2 à 6 ans** d'expérience au 1/1/2029
- Avoir fait preuve d'au moins 1 an de **mobilité** pendant ou après la thèse

Access
ERC

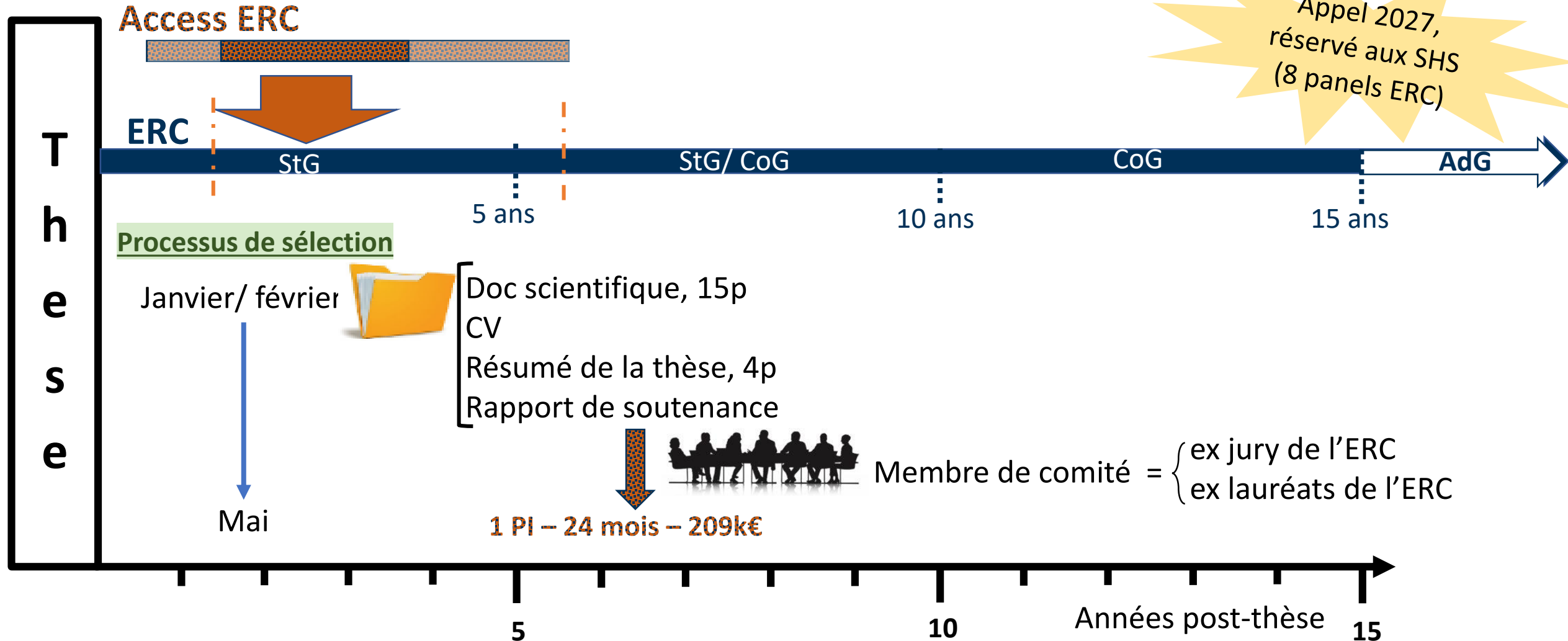
Engagements

- du laboratoire d'accueil à fournir un **superviseur et un environnement de travail adapté**
- du post-doc à **candidater à l'ERC StG 2029**

Appel Européen
monobénéficiaire (ERC StG,
ERC CoG, ERC AdG)

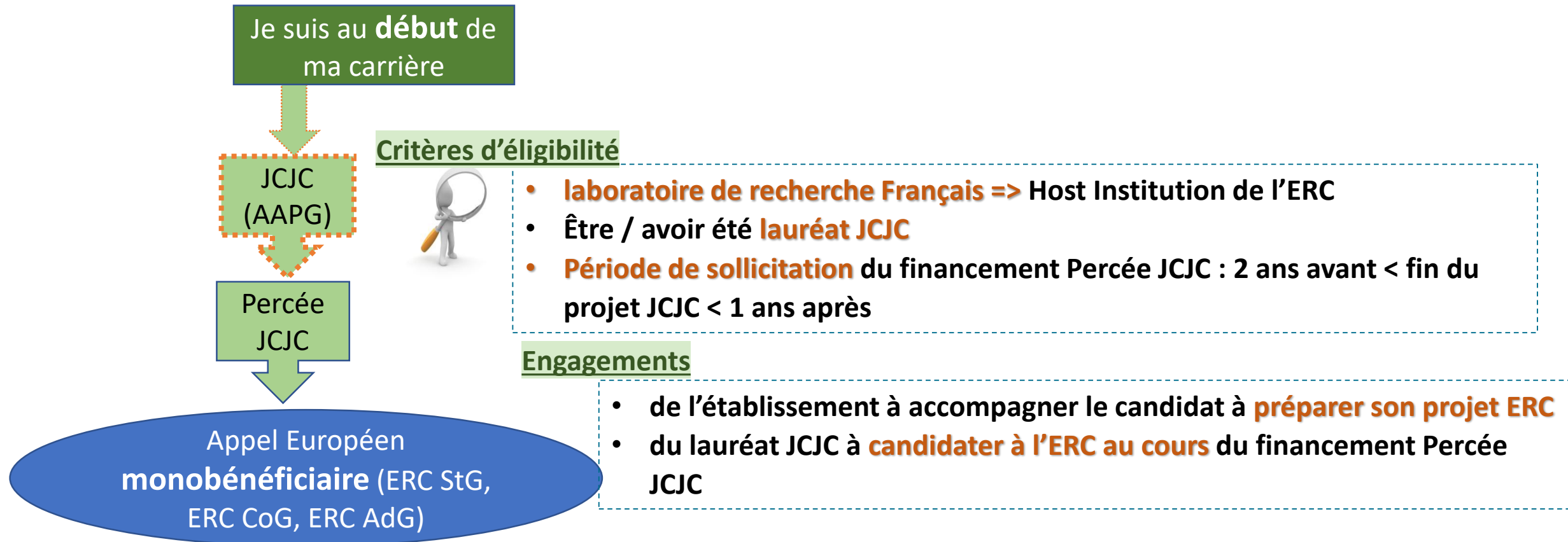
Les rendez-vous
anr®

Access ERC : inciter les jeunes post-doc en SHS à candidater à l'ERC StG

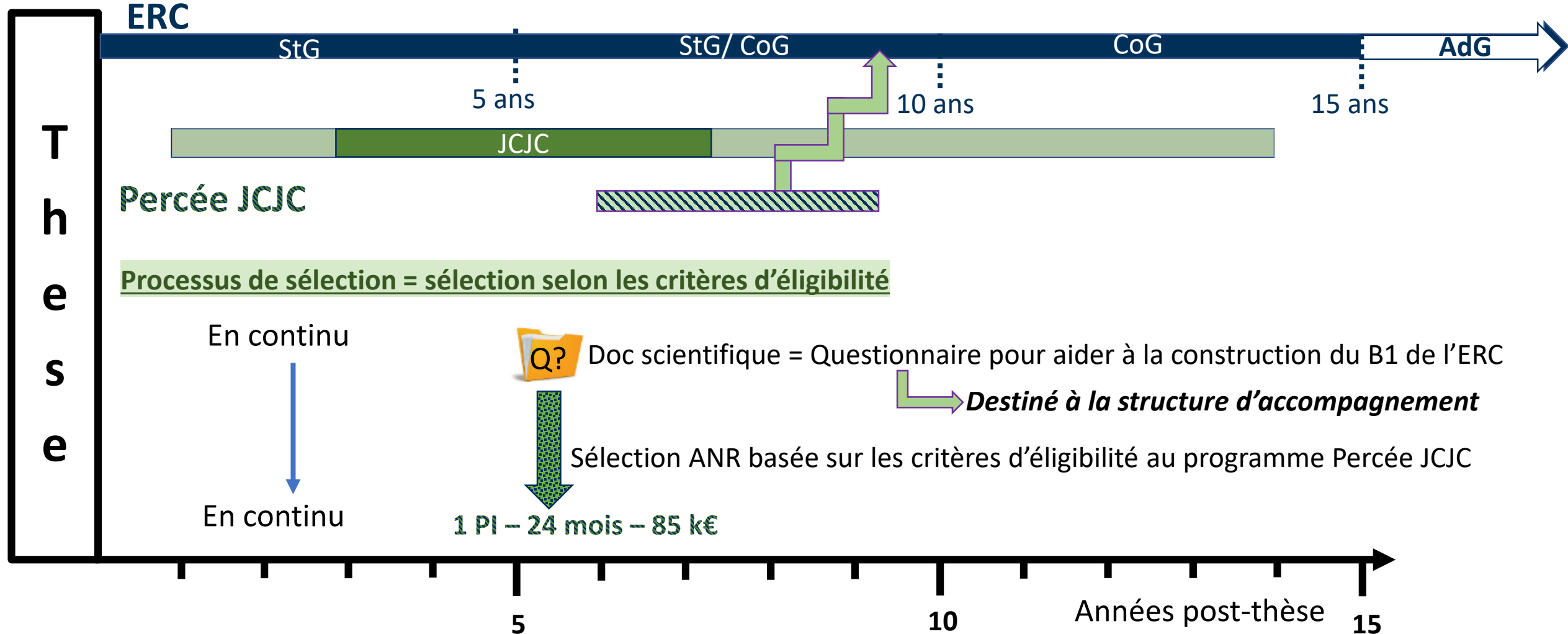


Percée JCJC : encourager les lauréats JCJC à candidater à l'ERC

..... Possibilité
—— Engagement

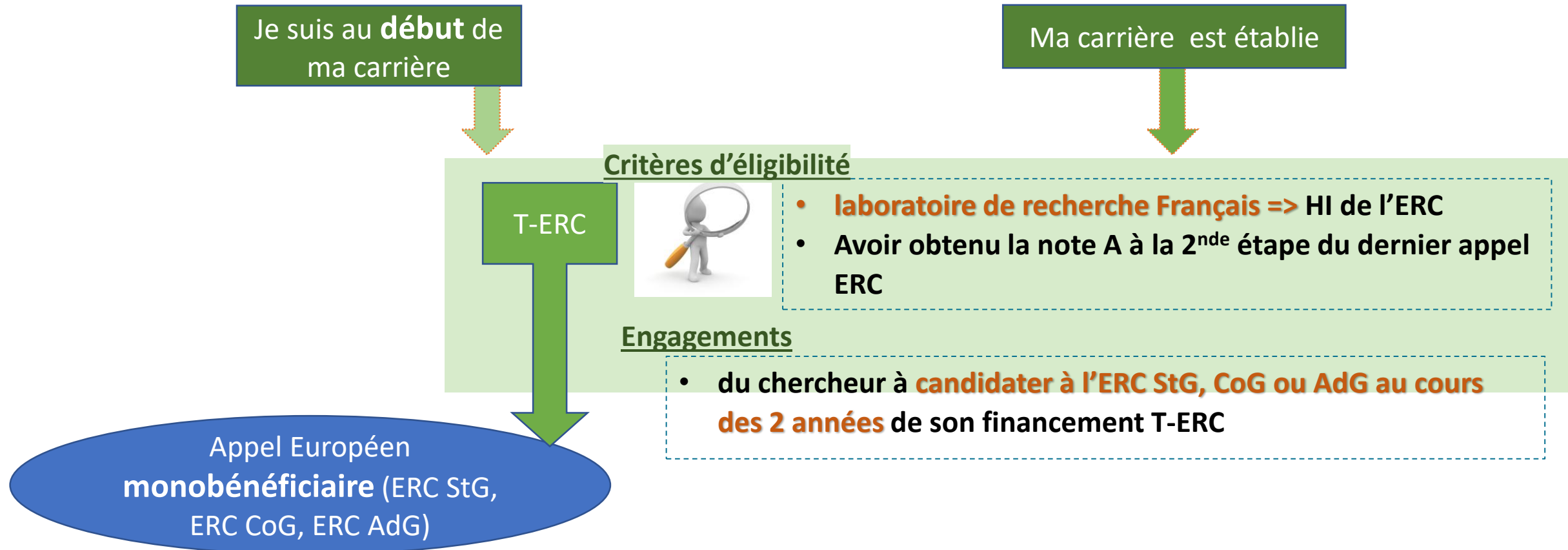


Percée JCJC : encourager les lauréats JCJC à candidater à l'ERC

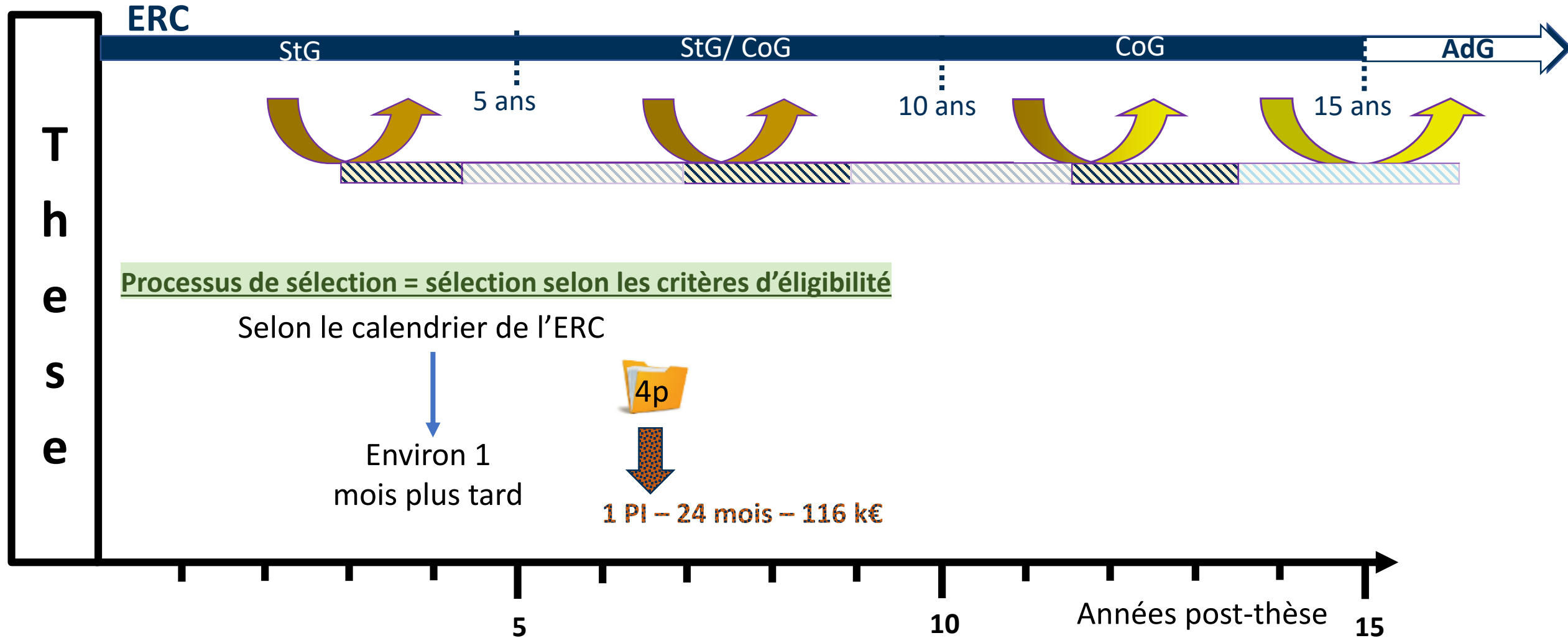


T-ERC : soutenir les chercheurs pour un **redépôt** à l'ERC

..... Possibilité
—— Engagement

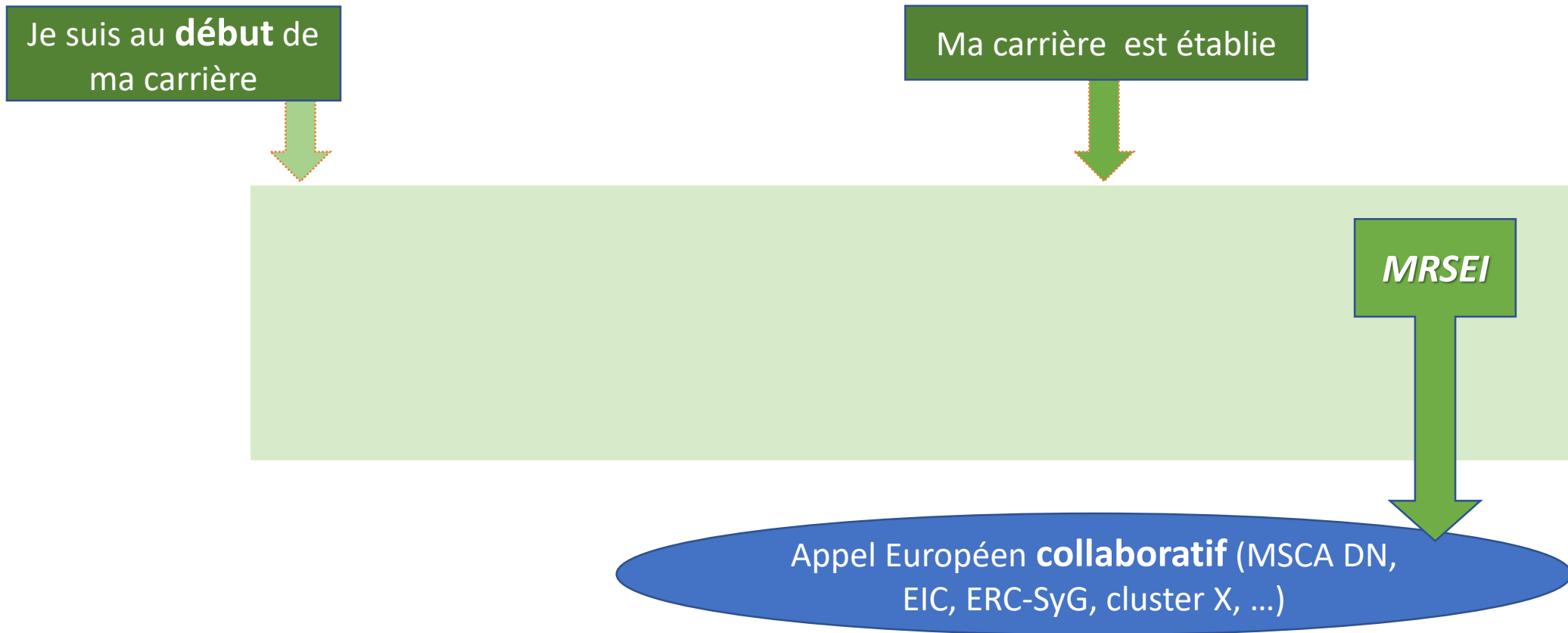


T-ERC : soutenir les chercheurs pour un **redépôt** à l'ERC

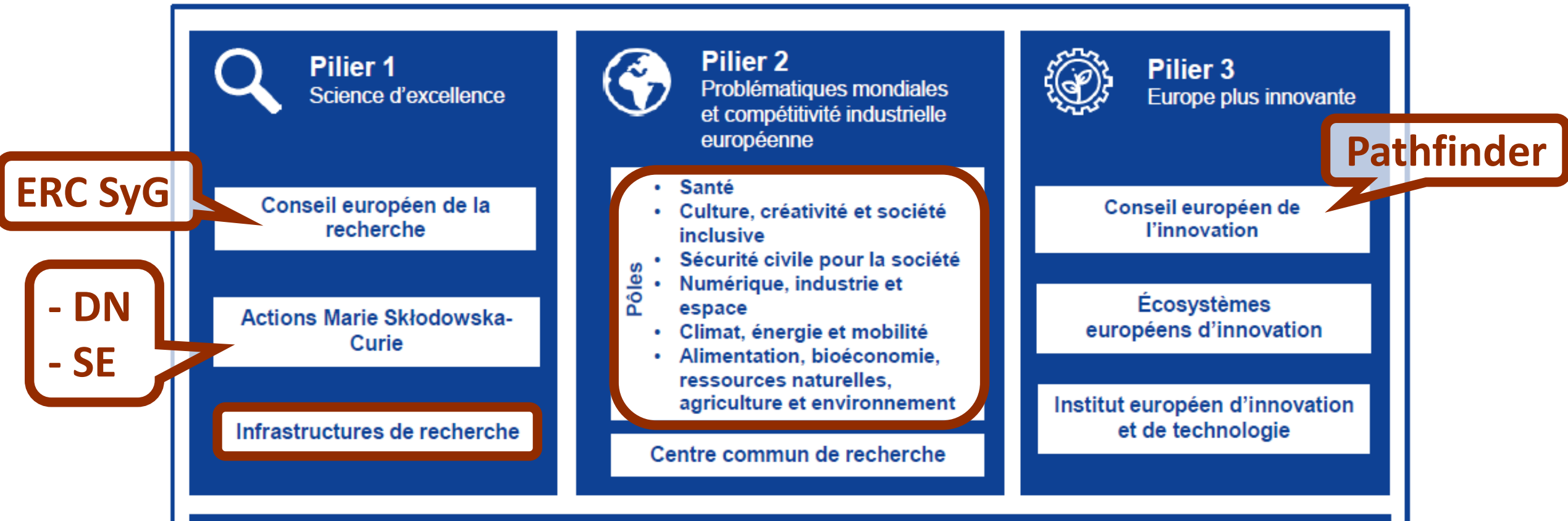


MIRSEI : monter un réseau de partenaires pour déposer un projet à un appel collaboratif

..... Possibilité
—— Engagement



MIRSEI : monter un réseau de partenaires pour déposer un projet à un appel collaboratif



Pour être éligible, l'appel européen/ international visé doit permettre aux chercheurs de réaliser des travaux de recherche.

MIRSEI : monter un réseau de partenaires pour déposer un projet à un appel collaboratif

Critères d'éligibilité



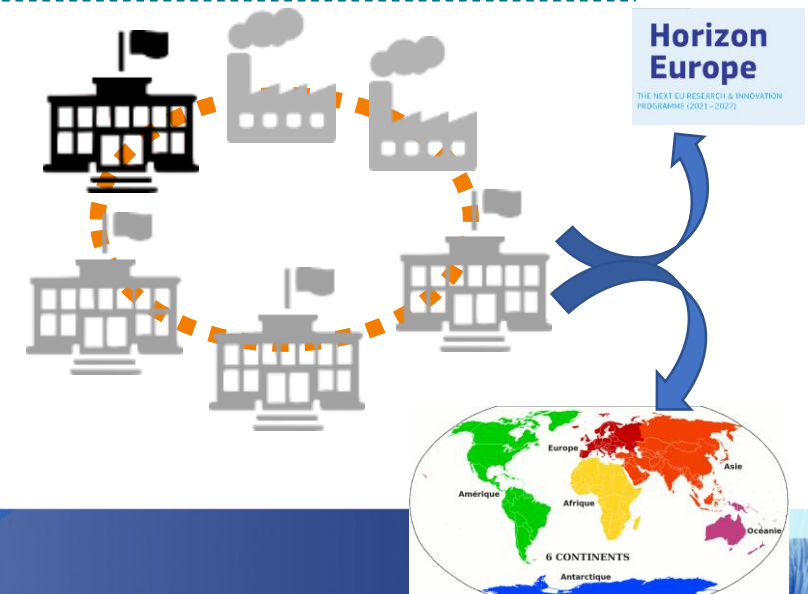
- Coordinateur MRSEI = **futur PI** du projet Européen/ Int
- **laboratoire de recherche Français** => Host Institution du principal bénéficiaire
- Appel ciblé **déterminé**, dont la **date de clôture est au moins postérieur de 5 mois** à la session MRSEI candidatee et **non financé par la France**

Engagements

- du coordinateur à **candidater à un appel Européen/ international au cours** de son financement MRSEI

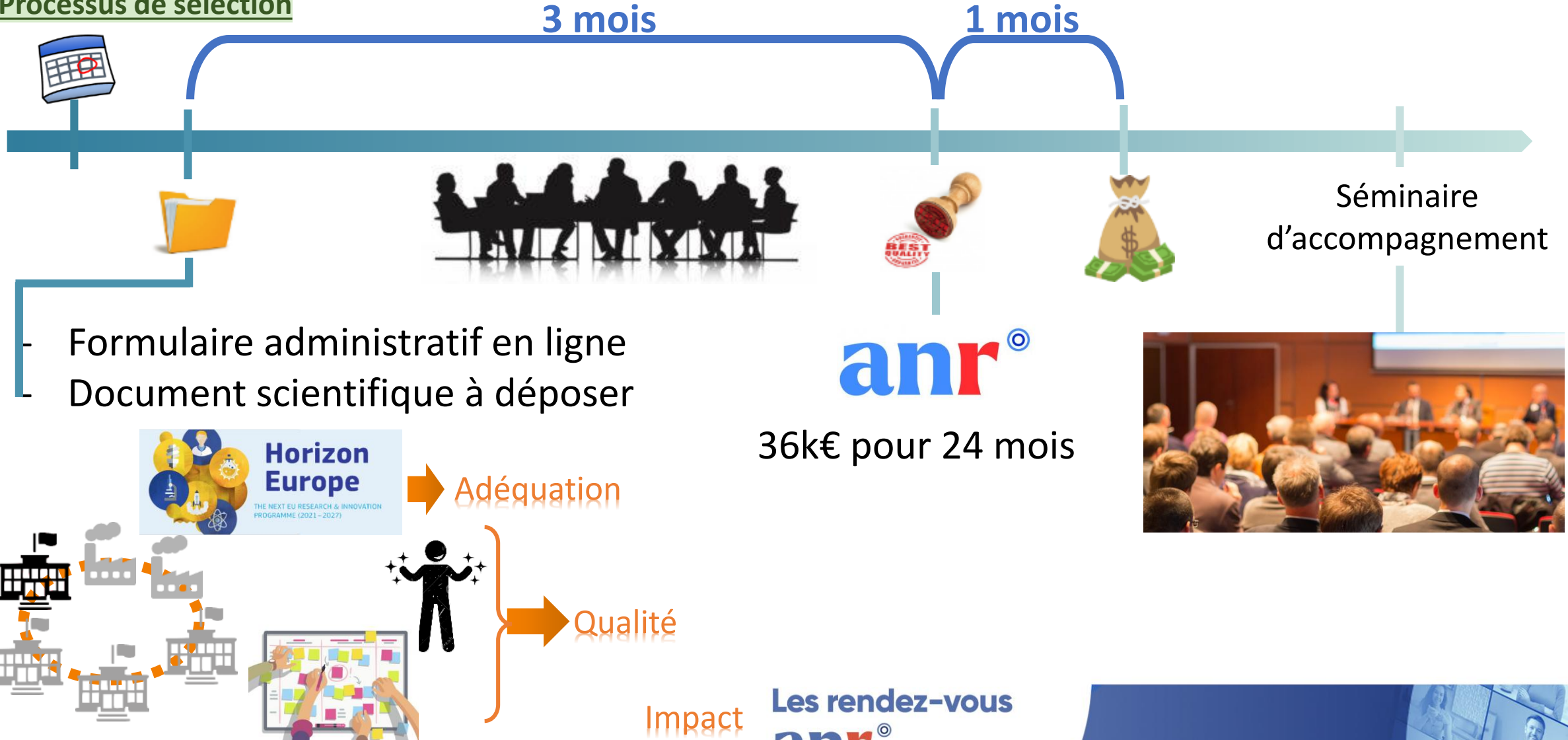
Particularité

- **Dépenses éligibles :**
 - Frais généraux non forfaitisés (mission, séminaires, colloque...)
 - Prestations de service
 - Personnel d'aide au montage de projet
- **1 seul partenaire financé**



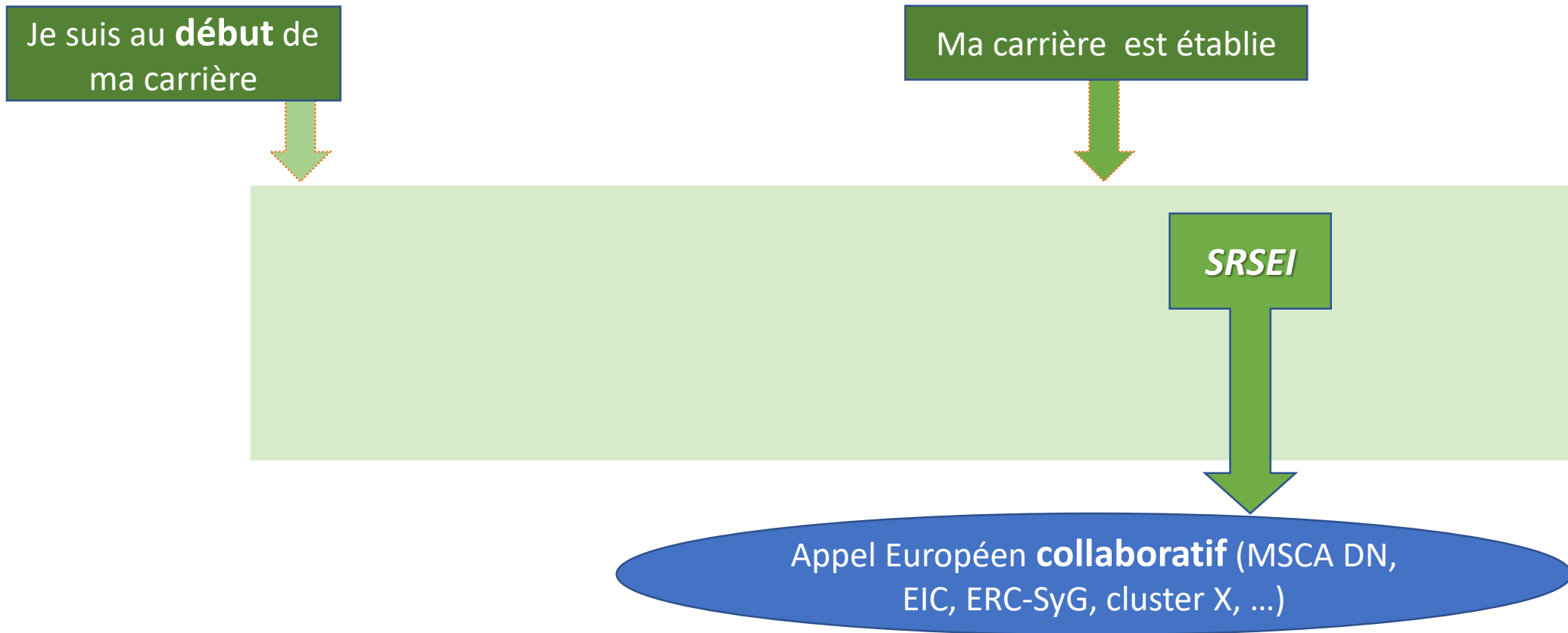
MIRSEI : monter un réseau de partenaires pour déposer un projet à un appel collaboratif

Processus de sélection

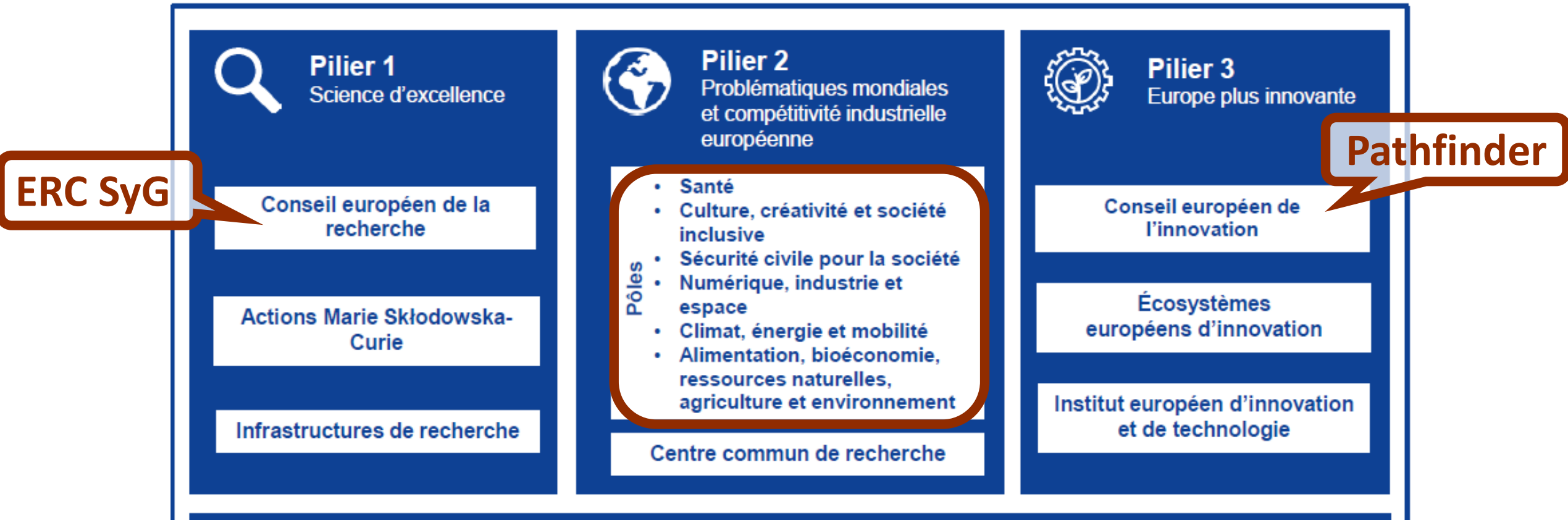


SRSEI pour consolider le projet d'un réseau de partenaires admis à la 2nde étape d'un appel collaboratif

..... Possibilité
—— Engagement



SRSEI pour consolider le projet d'un réseau de partenaires admis à la 2^{nde} étape d'un appel collaboratif



Pour être éligible, l'appel européen/ international visé doit permettre aux chercheurs de réaliser des travaux de recherche.

SRSEI pour consolider le projet d'un réseau de partenaires admis à la 2^{nde} étape d'un appel collaboratif

Critères d'éligibilité



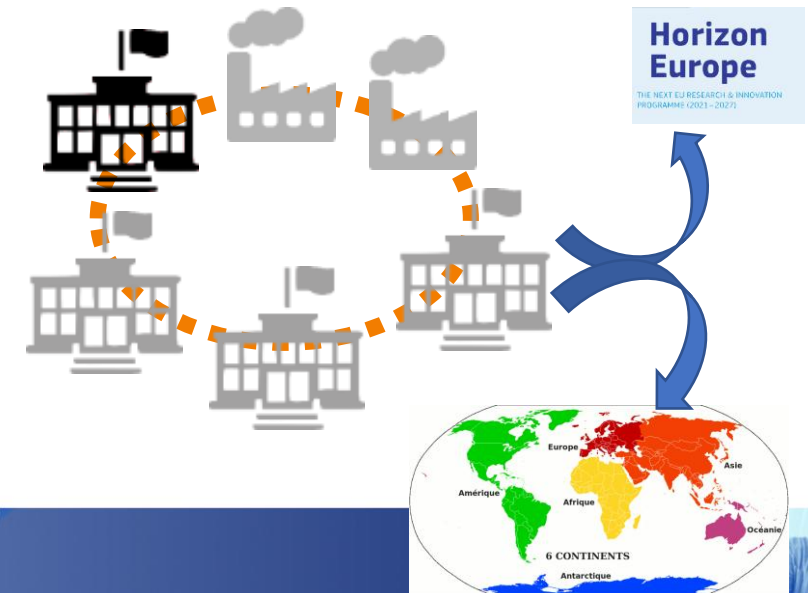
- Coordinateur SRSEI = **PI** du projet Européen/ Int
- **laboratoire de recherche Français** => Host Institution du principal bénéficiaire
- Projet invité à la **2^{nde} étape** de l'appel visé
- Appel visé **non financé par la France**

Engagements

- du coordinateur à poursuivre sa **candidature**

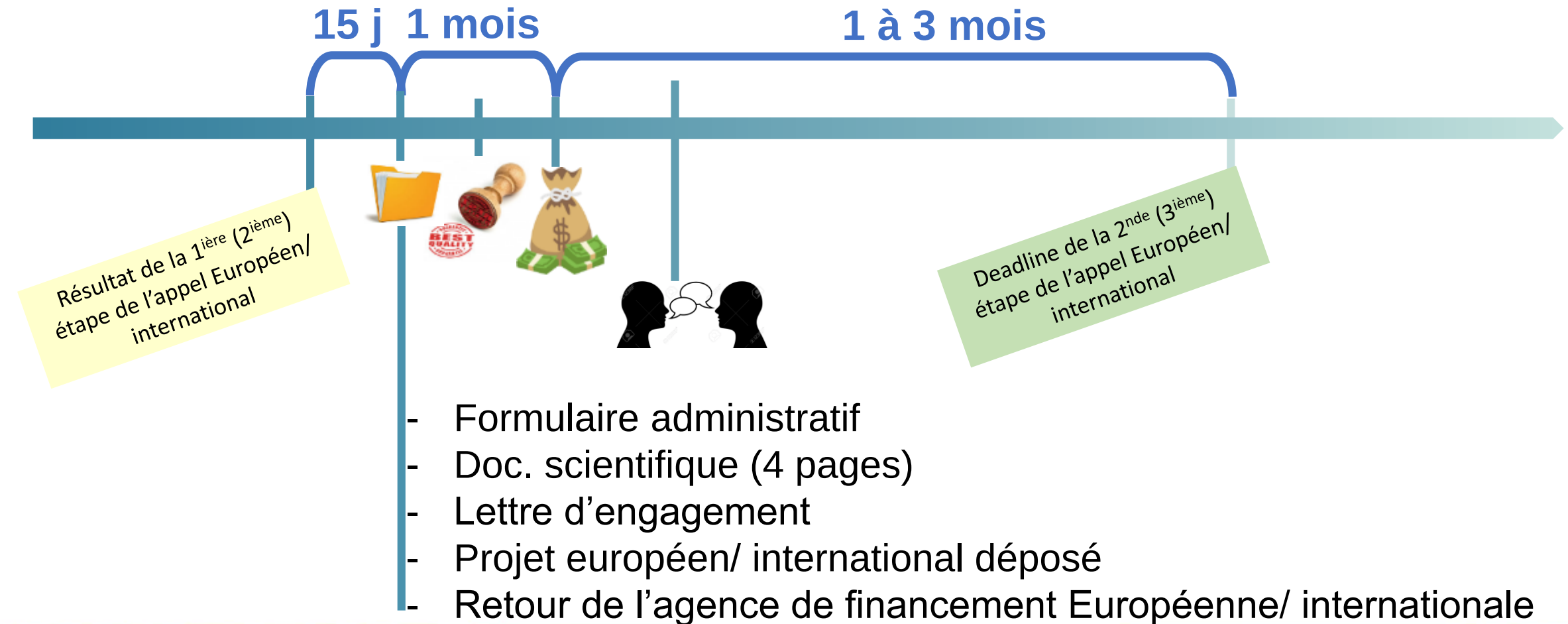
Particularité

- **Dépenses éligibles :**
 - Frais généraux non forfaitisés (mission, séminaires, colloque...)
 - Prestations de service
- **1 seul partenaire financé**



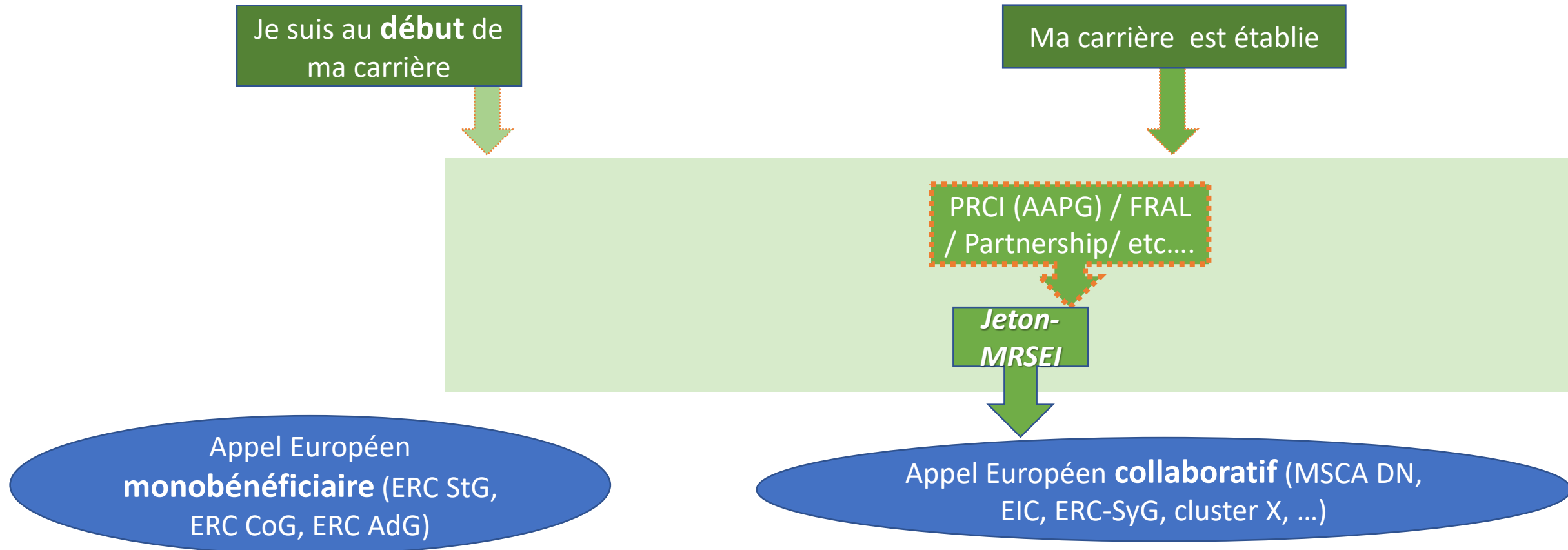
SRSEI pour consolider le projet d'un réseau de partenaires admis à la 2nde étape d'un appel collaboratif

Processus de sélection = sélection selon les critères d'éligibilité

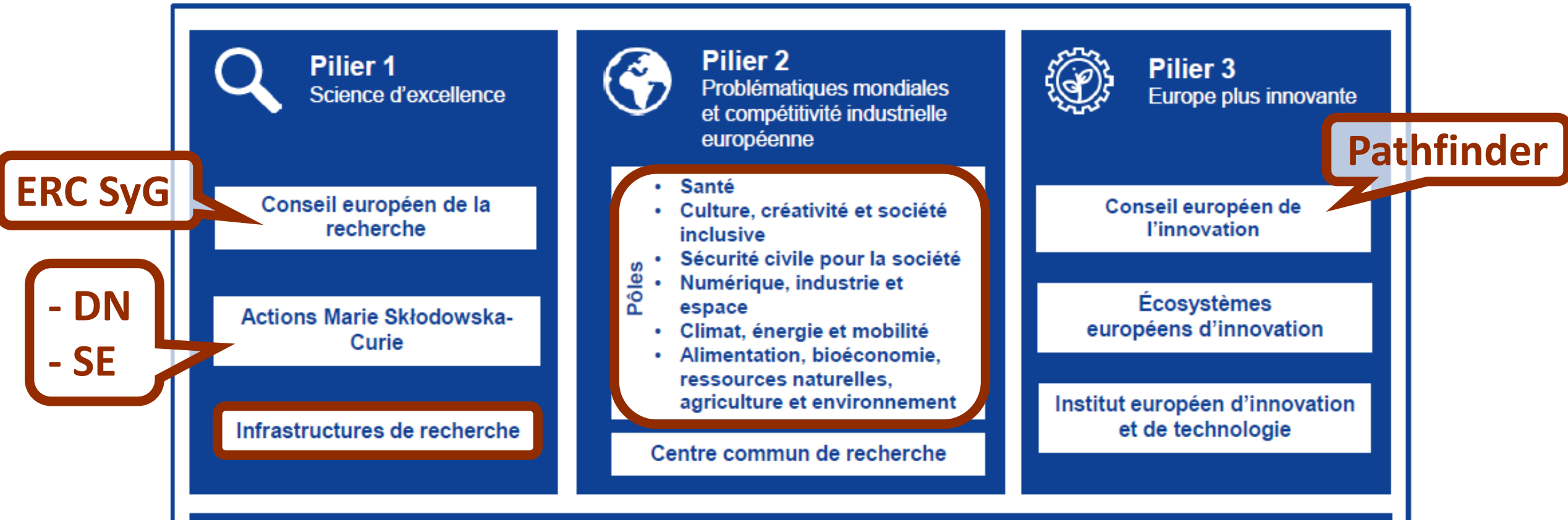


J-MRSEI : Accompagner des lauréats ANR vers le dépôt d'un projet Européen/ international

..... Possibilité
—— Engagement



J-MRSEI : Accompagner des lauréats ANR vers le dépôt d'un projet Européen/ international



Pour être éligible, l'appel européen/ international visé doit permettre aux chercheurs de réaliser des travaux de recherche.

J-MRSEI : Accompagner des lauréats ANR vers le dépôt d'un projet Européen/ international

Critères d'éligibilité



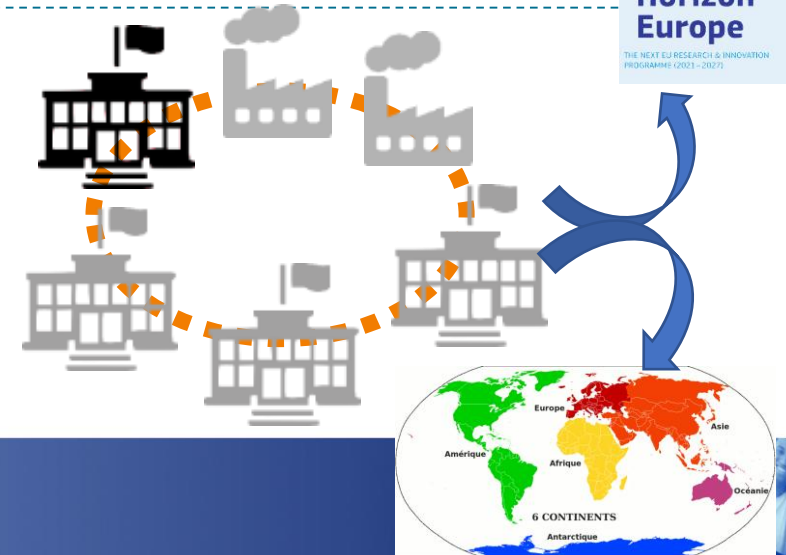
- Coordinateur J-MRSEI = **PI** du projet Européen/ Int
- **laboratoire de recherche Français** => Host Institution du principal bénéficiaire
- Être / avoir été **lauréat PRCI, FRAL ou appel international** en tant que **coordinateur ou RS** ou être invité par l'ANR à candidater (cas des projets à fort potentiel)
- **Période de sollicitation** du financement J-MRSEI : 2 ans avant < fin du projet < 1 ans après
- Appel visé **non financé par la France**

Engagements

- du coordinateur à **candidater à un appel Européen/ international au cours** de son financement J-MRSEI

Particularité

- **Dépenses éligibles :**
 - Frais généraux non forfaitisés (mission, séminaires, colloque...)
 - Prestations de service
 - Personnel d'aide au montage de projet
- **1 seul partenaire financé**



Les rendez-vous
anr®

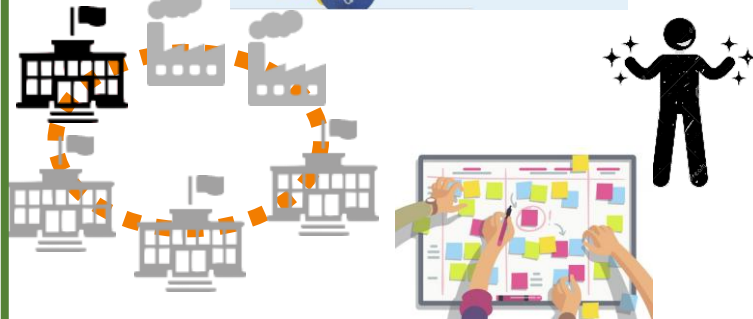
J-MRSEI : Accompagner des lauréats ANR vers le dépôt d'un projet Européen/ international

Processus de sélection = sélection selon les critères d'éligibilité



sélection ANR basée sur les
critères d'éligibilité

- Formulaire administratif en ligne
- Document scientifique à déposer



Envoyé à la structure
d'accompagnement



anr®

L'ANR alloue 36k€



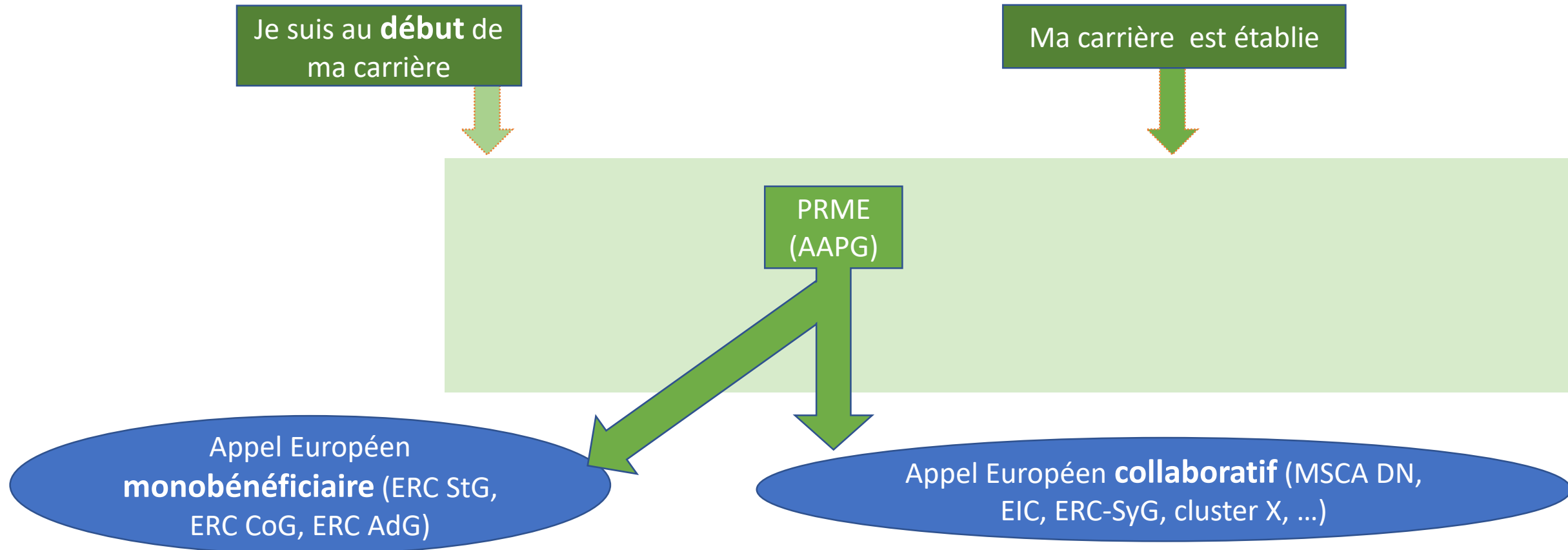
Séminaire
d'accompagnement



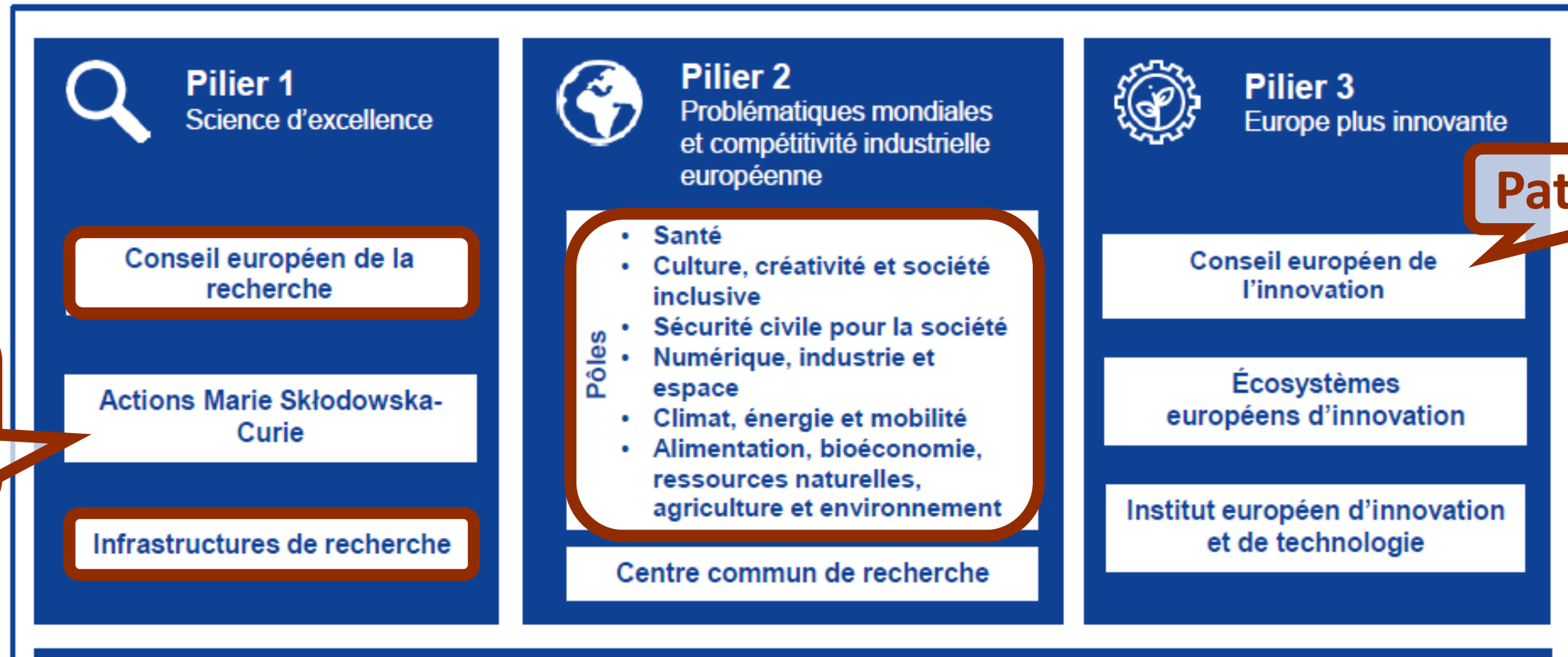
les rendez-vous
anr®

Les PRME : une invitation à s'acheminer vers les appels Européens

..... Possibilité
—— Engagement



Les PRIME : une invitation à s'acheminer vers les appels Européens



- DN
- SE

Pathfinder

Pour être éligible, l'appel européen/ international visé doit permettre aux chercheurs de réaliser des travaux de recherche.

Les PRME : une invitation à s'acheminer vers les appels Européens

Objectifs

- Soutenir les projets ambitieux et au caractère novateur remarquable
- Soutenir un chercheur ou une chercheuse entourée d'une équipe
- Orienter sa stratégie de recherche vers les appels européens

Critères d'éligibilité



- Cf AAPG

Engagements

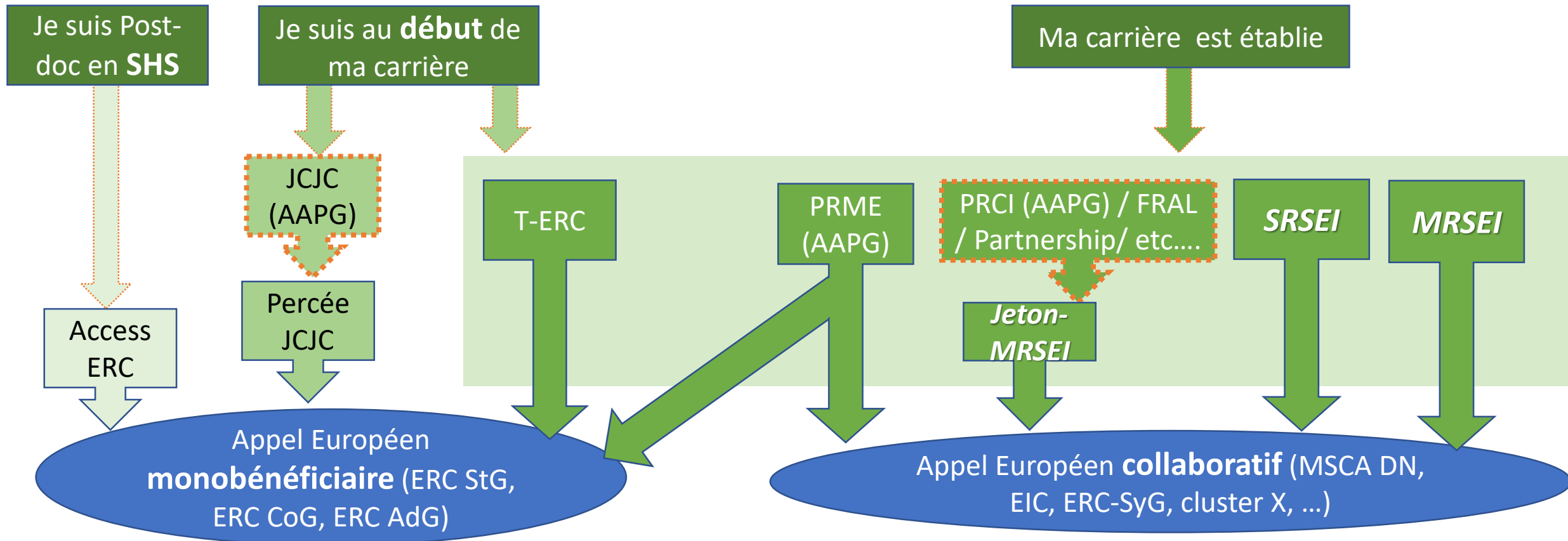
- du coordinateur à **candidater à un appel Européen/ international**, au cours de son financement PRME et jusqu'à 1 an plus tard, en tant que : **PI, RS ou WP leader**

Financements

- de l'équipe du coordinateur ou de la coordinatrice
- Un seul partenaire bénéficiaire de l'aide forfaitaire
- Des collaborations avec des chercheurs et chercheuses d'autres établissements sont néanmoins possibles
- Pas de changement de coordination en cours de projet

Où en êtes-vous dans votre carrière et quel appel Européen vous intéresse ?

..... Possibilité
—— Engagement



Contacts

- Access ERC : tristan.lescure@anr.fr
 - Tremplin ERC : t-erc@anr.fr
 - Percée JCJC : percee-jcjc@anr.fr
 - MRSEI : mrsei@anr.fr
 - SRSEI : srsei@anr.fr
 - Jeton MRSEI : jeton-mrsei@anr.fr
-
- PRME : aapg.science@anr.fr



À la
rencontre
des acteurs
de la
recherche

Les
rendez-vous
anr®

3) Les instruments de
financement de projets
transnationaux

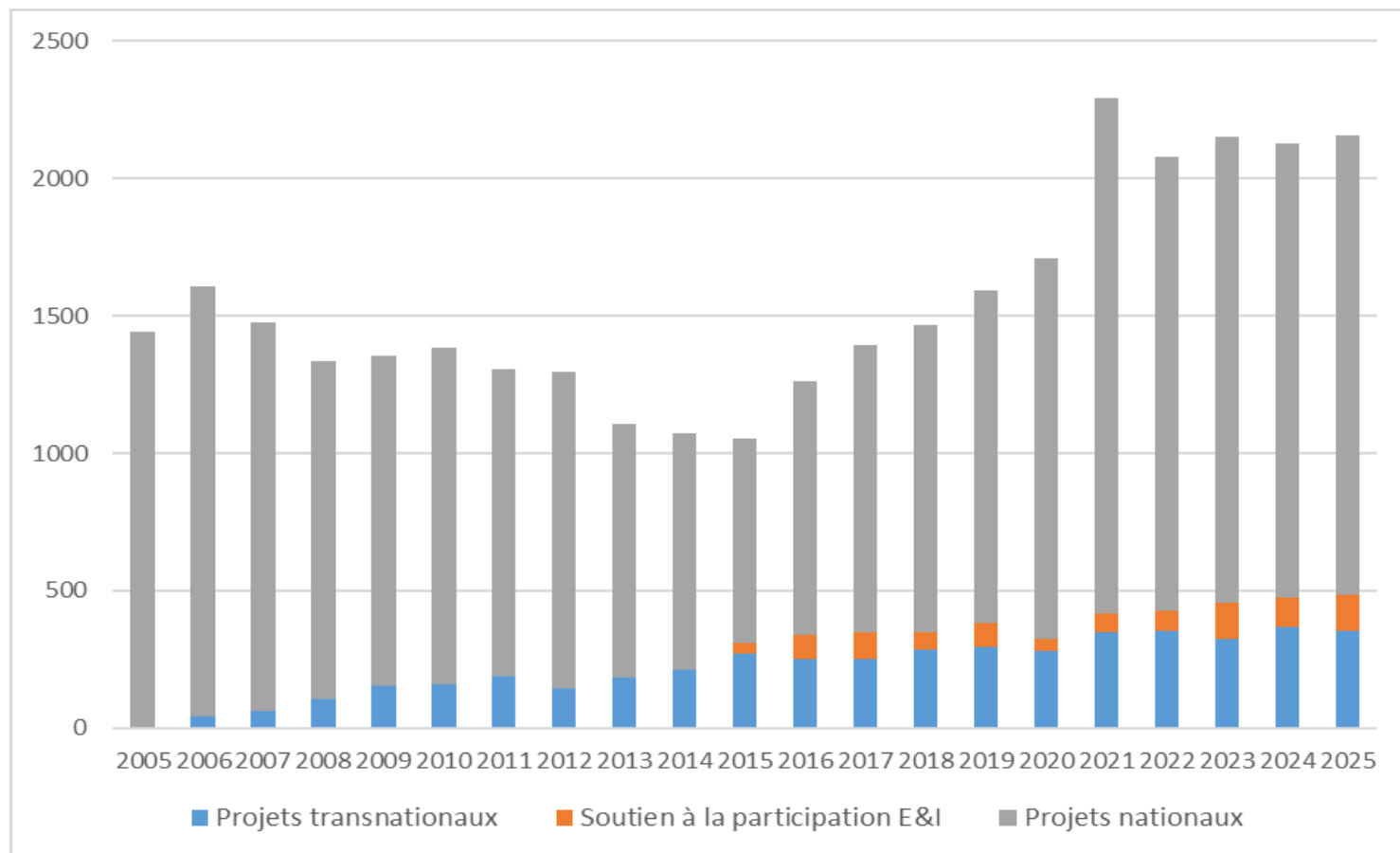
Caractéristiques générales

- Reposent sur un **accord de coopération** entre l'ANR et des financeur(s) étranger(s) ou internationaux
- **Domaines scientifiques couverts : tous**, y compris cancer (≠ national), mais le plus souvent à travers des **thématiques** particulières
- **Types de recherche** : fondamentale => appliquée. TRL : 0 à 5-6

=> Une trentaine d'**appels spécifiques (bi- ou multilatéraux)** par an
+ le volet international de l'AAPG (**PRCI**)



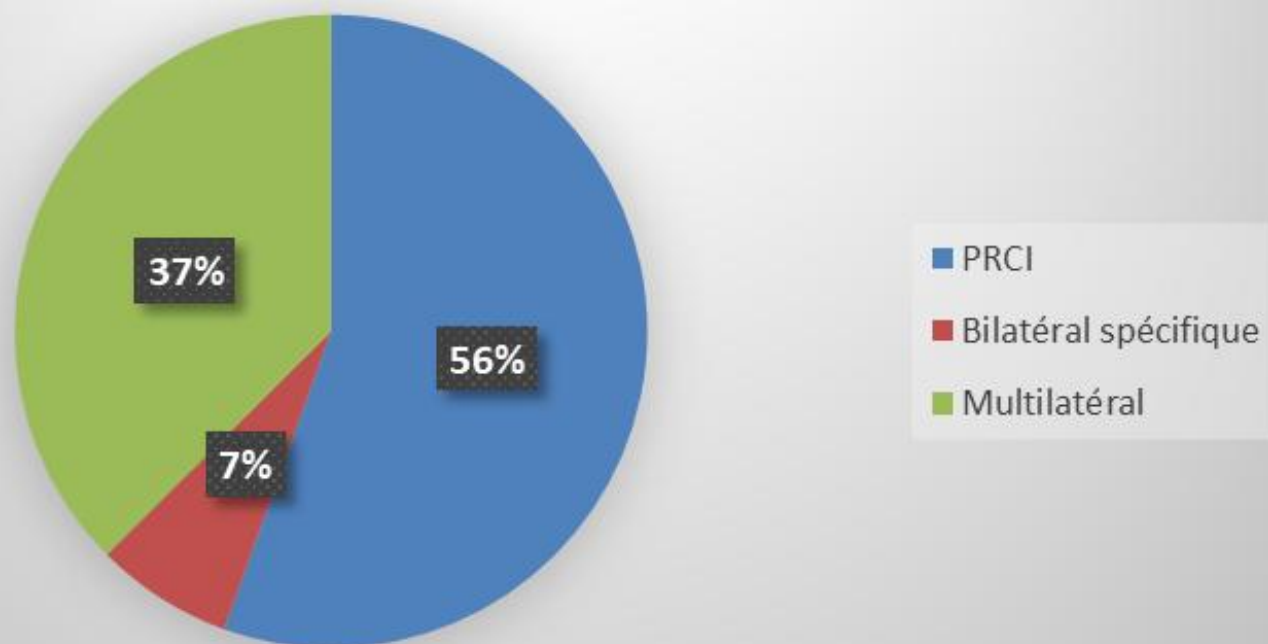
Part des projets transnationaux dans l'ensemble des projets financés



Depuis 2005 :
4640 projets
transnationaux
financés
14 % du total
1,34 Mds €

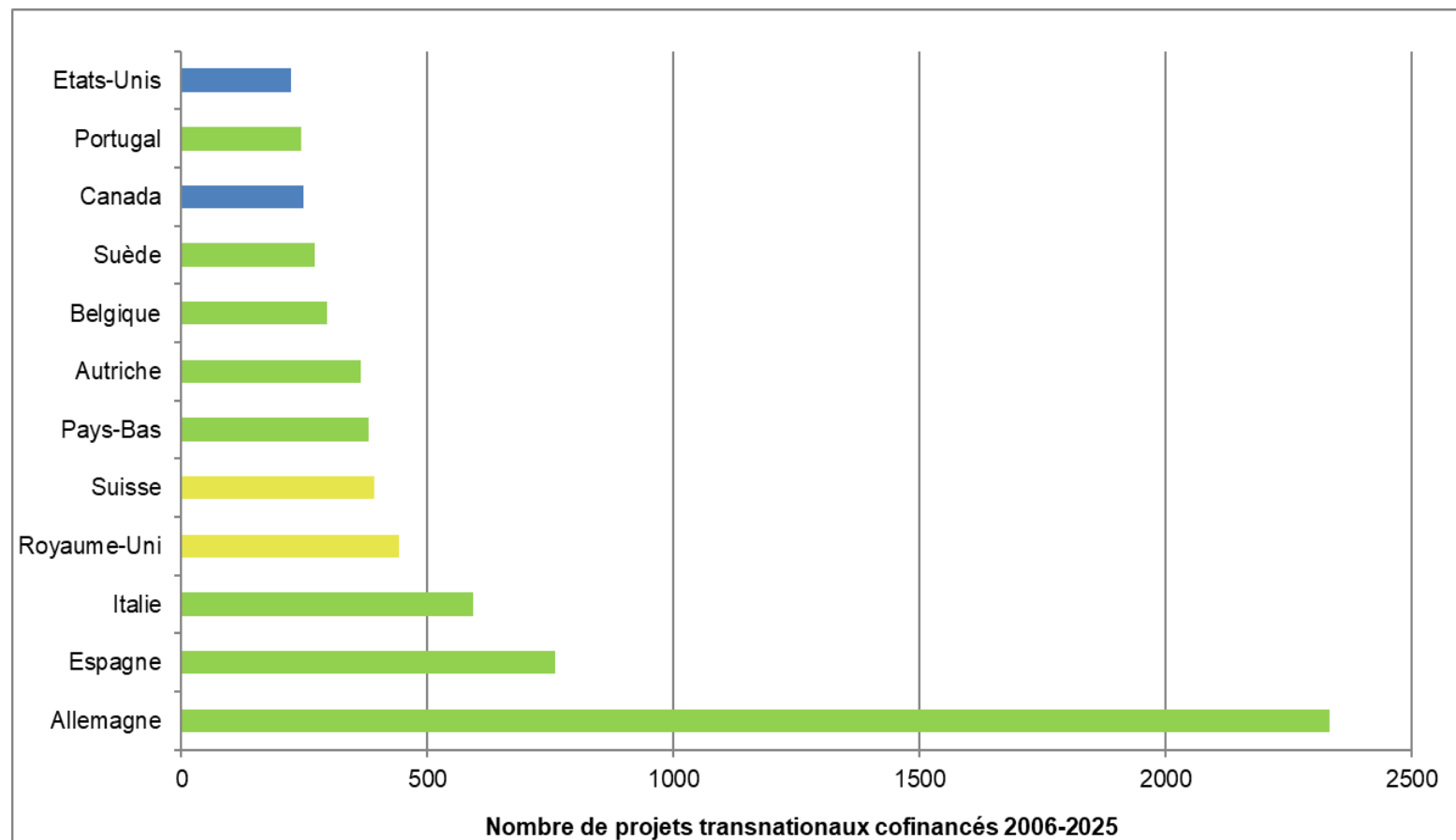
en 2025 :
355 projets
transnationaux
financés
18 % du total
118,5 M€

Part des différents types d'appels
en nombre de projets transnationaux financés en 2025



Les principaux pays partenaires

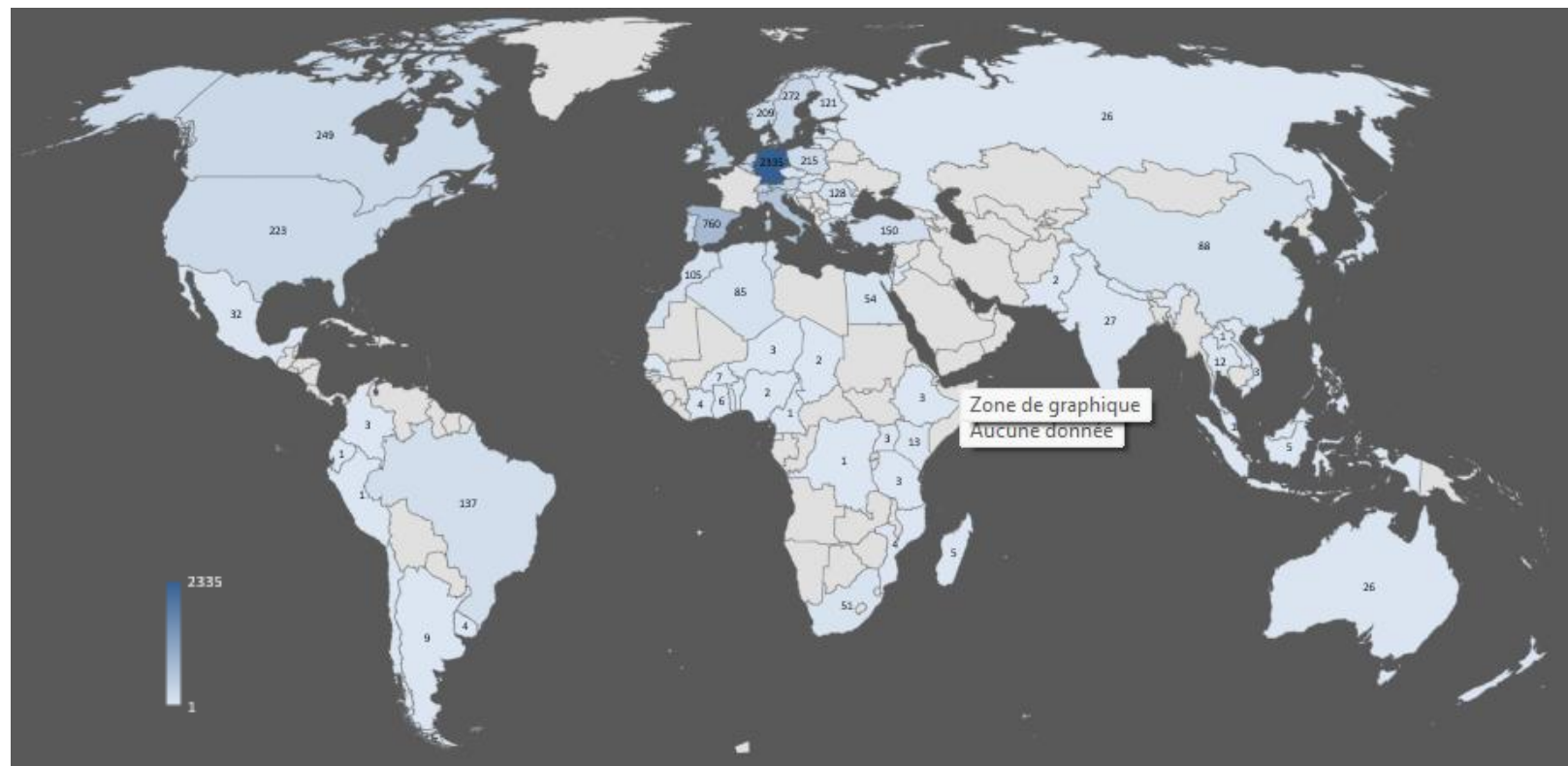
- Un partenaire majeur (Allemagne, 1^{er} partenaire bilatéral et multilatéral) et quelques « poids lourds » (Espagne, Italie, R-U...)
- Part très importante des pays européens, reflet, notamment, de la part des appels liés à l'UE (cf infra)
- Hors Europe, part importante du Canada qui bénéficie d'accords bilatéraux en plus d'opportunités multilatérales



Des opportunités très variées

- Plus de 250 financeurs partenaires
- De près de 75 pays
- + quelques financeurs internationaux*

* Ex: Forum interaméricain pour la recherche sur le changement global, Agence suédoise de coopération pour le développement, AFD, etc. Offrant des possibilités aux équipes de pays à revenus faibles ou intermédiaires.



Nombre de projets cofinancés par l'ANR dans le cadre d'AAP internationaux, par pays - 2006-2025



À la
rencontre
des acteurs
de la
recherche

Les
rendez-vous
anr®

3.1) Les appels à projets
transnationaux spécifiques

Des appels lancés dans le cadre d'initiatives bilatérales

Appels prévus 2027

- Franco-Coréen (NRF)
- ANR-JST-CREST (mathématique et symbiotique)
- Franco-Allemand (ANR-DFG) en SHS (FRAL)



Ou multilatérales... et majoritairement européennes

**BELMONT
FORUM**

CRCNS

ORA



Une forte implication de l'ANR dans les initiatives européennes



- **Depuis 2006** : participation à **plus de 150 programmes européens** (ERA-Net, ERA-Net +, ERA-Net Cofund, EJP, Art. 185, Partnerships, CSA...) + aux 10 JPI lancées à partir de 2011
- **Rôle** : assurer la représentation et le financement des communautés de recherche françaises
- **Depuis 2021** : Horizon Europe et les Partnerships

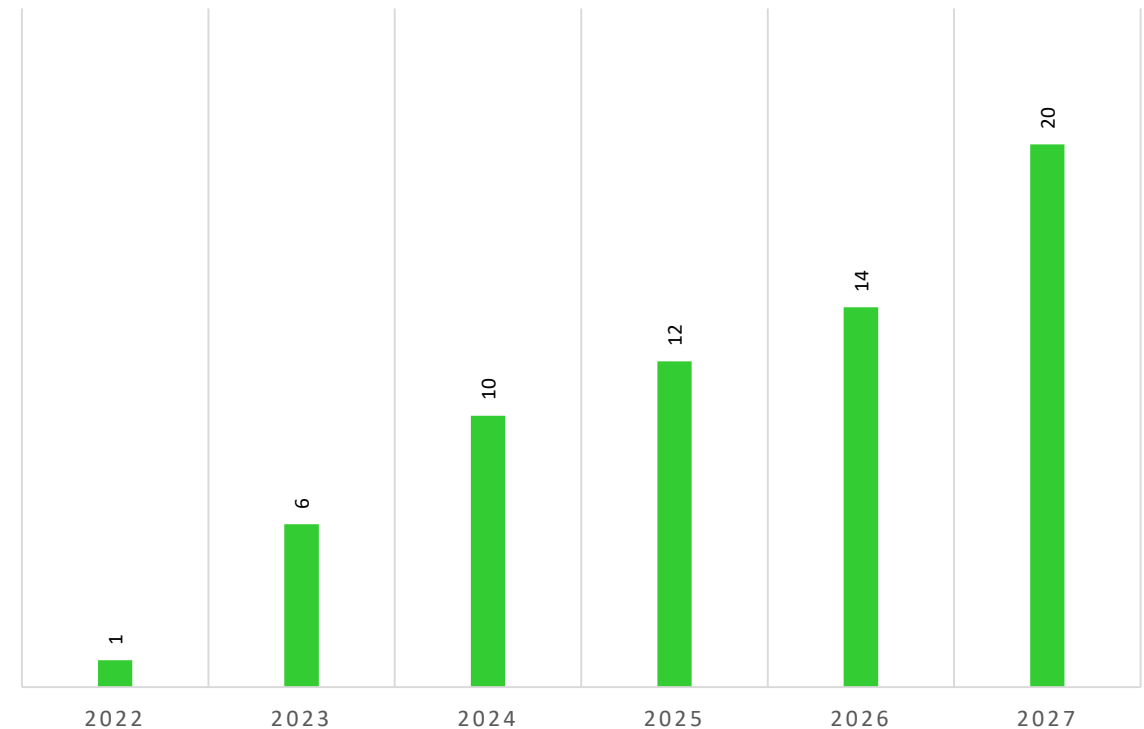




Les « Partnerships »



NOMBRE D'APPELS FINANCÉS PAR L'ANR DANS LE CADRE DES COFUNDED PARTNERSHIPS



- Participation de l'ANR dans **18 Cofunded Partnerships** (2 Coordinations)
 - + **poursuite PRIMA (Art.185)**
 - + financeur occasionnel dans des Joint undertakings (Art.187)
- **Appels ouverts aux Etats membres, pays associés et à des pays tiers**

PILLAR II

Global challenges & European industrial competitiveness

PILLAR III

Innovative Europe

	CLUSTER 1: Health	CLUSTER 2: Culture, creativity, inclusive societies	CLUSTER 4: Digital, industry and space	CLUSTER 5: Climate, energy and mobility	CLUSTER 6: Food, bioeconomy, natural resources, agriculture and environment	EUROPEAN INNOVATION ECOSYSTEMS
	Innovative Health Initiative	Resilient Cultural Heritage*	Chips (formerly KDT)	Clean Hydrogen	Circular Bio-based Europe	Innovative SMEs
	Global Health Partnership	Social Transformations and Resilience*	Smart Networks & Services	Clean Aviation	RAI in the Mediterranean Area (PRIMA, Art. 185)**	
	Transformation of Health and Care Systems		High Performance Computing	Single European Sky ATM Research 3	Biodiversa+	EIT
	Chemicals Risk Assessment		European Metrology (Art. 185)	Europe's Rail	Climate Neutral, Sustainable & Productive Blue Economy	InnoEnergy
	ERA for Health		AI-Data-Robotics	Connected, Cooperative and Automated Mobility (CCAM)	Water4All	Climate
	Rare Diseases*		Photonics	Batt4EU	Animal Health and Welfare	Digital
	One-Health Anti Microbial Resistance*		Made in Europe	Zero-emission waterborne transport	Accelerating Farming Systems Transitions	Food
	Personalised Medicine		Clean Steel – Low-Carbon Steelmaking	Zero-emission road transport	Agriculture of Data*	Health
	Pandemic Preparedness*		Processes4Planet	Built4People	Safe and Sustainable Food System*	Raw Materials
	Brain Health*		Globally Competitive Space Systems*	Solar Photovoltaics*	Forests and Forestry for a sustainable Future*	Manufacturing
			Innovative Materials for EU (I-AM for EU)*	Clean Energy Transition		Urban Mobility
			Virtual Worlds*	Driving Urban Transitions		Cultural and Creativity*
			Textiles of the Future*			Water, Marine and Maritime Sectors and Ecosystem*
			Raw Materials for the Green and Digital Transition*			
						CROSS-PILLARS I AND II
						European Open Science Cloud

ANR Coordination

French Coordination

• ANR role: limited to funding

■ Institutionalised Partnerships (Art. 185/7)

■ Institutionalised Partnerships / EIT KICs

■ Co-programmed

■ Co-funded

□ Proposed new candidate European Partnerships under the Horizon Europe strategic plan 2025-2027

* Partnership not yet launched

** Direct continuation of a H2020 partnership

Source: European Commission

Actuellement ouverts ou à sortir prochainement, dans le cadre des Partnerships

Ouverts :

- Forest Partnership : 1er appel
- Water4all: 5è appel
- Biodiversa+ : 6è appel (BiodivFuture)
- SBEP (Blue economy): 4è appel

Ouverture prochaine :

- ERDERA 3 (Maladies rares)
- Appels Brain Health
- ERA4HEALTH 8
- EP PerMed 4
- One Health/AMR 2 + appel « Capacity building »
- THCS : 5è appel
- FutureFoods : 3è appel
- Animal Health : 2è appel
- PRIMA S2 2027

...

Un appel commun, des conditions particulières à chaque financeur

L'appel commun = résultat d'un compromis. Objectif : simplification. Comment y répondre ?

- ⇒ suivre l'actualité des appels sur le site de l'ANR (annonces, pré-annonces, pages des appels ouverts cf infra), sur les sites des initiatives, ou sur portails type appelsprojetsrecherche.fr ou Fund-it (SHS)
- ⇒ Lire attentivement l'appel : attendus scientifiques, conditions d'éligibilité communes, ...
- ⇒ consulter les conditions particulières publiées en annexe de chaque appel par l'ANR sur son site (cf diapos infra : document « Modalités »)
- ⇒ Contacter les référents : interlocuteurs dédiés à l'ANR pour répondre aux questions qui concernent l'ANR (en général un binôme CPS/RS). De plus, le plus souvent, dans le cas des appels multilatéraux : une coordination ou un secrétariat (parfois l'ANR) qui répond aux questions sur le fonctionnement général de l'appel et le site de soumission central

Une grande diversité d'attendus et de modalités de fonctionnement

Attendus

1 exigence universelle : valeur ajoutée de la coopération internationale

Au-delà de cela : grande diversité

Pays à impliquer, **thème**, **couverture disciplinaire**, **chercheurs concernés** (i.e. jeunes chercheurs), **TRL** visés, implication d'**acteurs extra-académiques**, de la recherche clinique en BS, approche « transdisciplinaire » (cf Belmont Forum), etc.

⇒ **critères d'éligibilité** (composition du partenariat, plafonds de financement, etc.)

⇒ **critères d'évaluation**

Modalités pratiques

Evaluation : experts extérieurs ou évaluation collégiale, droit de réponse ou non, projets en compétition avec des projets nationaux ou non).

Calendriers : variables. La majorité des appels ouvre à l'automne mais pas exclusivement

Dépôt : unique ou non, une ou deux étapes de dépôt et d'évaluation, formats, etc.

Suivi : commun ou non, périodicité des rapports scientifiques, etc.

accord de consortium: exigé de tous les projets ou non

⇒ **spécifiées dans les documents de l'appel**

A noter :

- ANR pas toujours le seul financeur français (ADEME, Régions, etc.) = > d'autres règles peuvent concerner les équipes FR éligibles
- **Dans les appels cofinancés par l'UE, relative homogénéité** des process : 2 étapes de dépôt + critères généraux d'évaluation communs. Excellence, impact, mise en œuvre. Notés sur 5

https://anr.fr/ ←



Appels en cours et à venir

Votre recherche...



Filtrer

☐ Appel à projets générique (1)

☐ Appel à projets spécifique (22)

☐ France 2030 (11)

☐ Pré-annonce (5)

☐ International (22)

34 résultats

Appel à projets spécifique

septembre 2023 - fin 2023

**Connectivité écologique
pour maximiser la
conservation de la**

Appel à projets spécifique

Septembre 2023 -
Novembre 2023

**Pré-annonce : Solutions
fondées sur la nature**

Appel à projets spécifique

1 septembre 2023 - 21
novembre 2023

**Pré-annonce : 2nd
édition de l'appel à**

Appel à projets spécifique

mi-août 2023 - fin
novembre 2023

**Pré-annonce du 2ème
appel à projets**



Ouvert – 2024

HERA 2023 Crisis – Perspectives from the Humanities

Le réseau HERA (Humanities in the European Research Area) lance un nouveau programme de recherche conjoint intitulé "Crisis - Perspectives from the Humanities" (HERA JRP CRISIS). Il invite les consortia transnationaux à déposer des projets de recherche dans le domaine des sciences humaines dans le cadre de ce thème. Les recherches proposées peuvent s'appuyer sur des idées et des méthodes issues des arts et des sciences humaines au sens large. Bien qu'axés sur les sciences humaines, les consortia peuvent, le cas échéant, faire appel à des contributions provenant d'autres domaines de recherche.

En lançant le programme HERA JRP CRISIS, les organismes de financement nationaux impliqués souhaitent créer des opportunités pour la recherche transnationale, collaborative et conduite par les sciences humaines, aboutissant à de nouveaux savoirs scientifiques pertinents dans le contexte des défis sociaux, culturels et politiques touchant l'Europe et

Les dernières actualités



Colloque "15 ans de recherches en biodiversité : bilan et perspectives" le 5



Les rendez-vous de l'ANR : découvrez le programme des webinaires



Premières journées scientifiques du programme de recherche



« Face aux changements globaux, nous avons besoin

MODALITES DE PARTICIPATION POUR LES PARTENAIRES SOLLICITANT UNE AIDE DE L'ANR

IMPORTANT :

1. Le présent document énonce les modalités de participation des partenaires sollicitant une aide de l'ANR dans le cadre de l'appel à projets « Crisis – Perspectives from the Humanities » du réseau HERA (Humanities in the European Research Area) - édition 2024.
2. Les modalités de participation et recommandations importantes présentées dans ce document s'ajoutent aux dispositions figurant dans le texte de l'appel :
<https://heranet.info/funding/current-funding-opportunities/crisis-perspectives-from-the-humanities/>
3. Il est nécessaire de lire attentivement le texte de l'appel à projets, l'ensemble du présent document ainsi que le règlement relatif aux modalités d'attribution des aides de l'ANR et valant conditions générales de ces aides (<https://anr.fr/RF>) avant de déposer une proposition de projet de recherche.

3. ELIGIBILITE

Pour être éligibles, les pré-propositions et les propositions doivent respecter les critères décrits ci-après, qui sont cumulatifs.

3.1 CRITERES D'ELIGIBILITE COMMUNS :

- Les projets doivent être des projets transnationaux impliquant un minimum de quatre et un maximum de six Partenaires de recherche éligibles dépendant au minimum de quatre et au maximum de six organismes de financement, ANR y compris, participant au programme « Crisis » (voir liste des pays et des organismes de financement correspondants ci-après).

3.2 CRITERES D'ELIGIBILITE PROPRES A L'ANR :

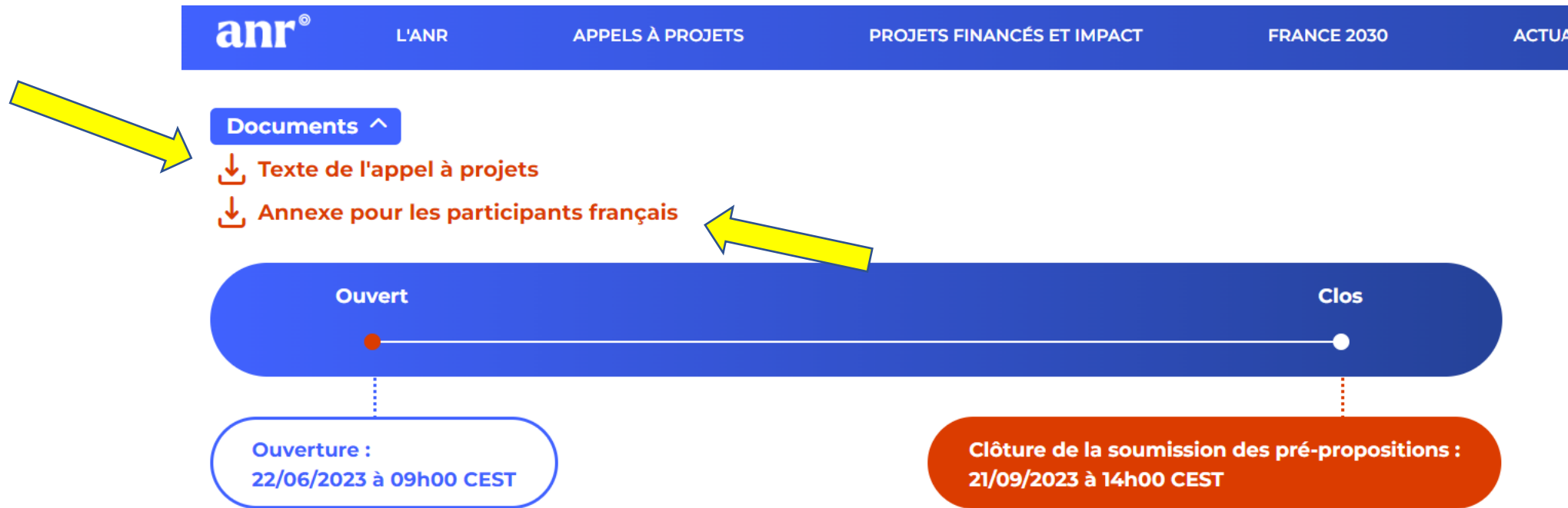
- Modalités d'attribution des aides de l'ANR

Pour les partenaires sollicitant une aide de l'ANR, les critères et modalités d'attribution sont définis dans le Règlement financier de l'ANR, disponible à l'adresse <https://anr.fr/RF>. Il convient de lire ce règlement avec la plus grande attention.

- Caractère complet

Outre les éléments communs exigés en 3.1, les partenaires invités à déposer une proposition détaillée (*Full Proposal*) et qui sollicitent une aide de l'ANR doivent enregistrer leurs informations budgétaires directement sur le site de dépôt de l'ANR (SIM) dans des délais qui seront précisés lors de l'étape 2.

Un appel commun, des conditions particulières à chaque financeur



Pour plus de détails

- ⇒ **Plan d'action et calendrier des appels** sur [Plan d'action 2027](#) | ANR et <https://anr.fr/fr/>
- ⇒ **Portail national des appels à projets** <https://www.appelsprojetsrecherche.fr/>
- ⇒ **Le règlement financier:** <https://anr.fr/fr/rf/>
- ⇒ **Webinaires ANR Tour des Départements** scientifiques (en replay) + **webinaires dédiés** à l'international ou aux différents appels au fil de l'eau
- ⇒ **Newsletter** <https://anr.fr/fr/newsletter/>
- et **réseaux sociaux** <https://www.linkedin.com/company/anr/>
- [ANR - Agence nationale de la recherche \(@agencerecherche.bsky.social\) — Bluesky](#)

Contact

⇒ Consulter les pages des appels visés

⇒ Consulter les sites web des actions

Par mail : pierre-olivier.pin@anr.fr

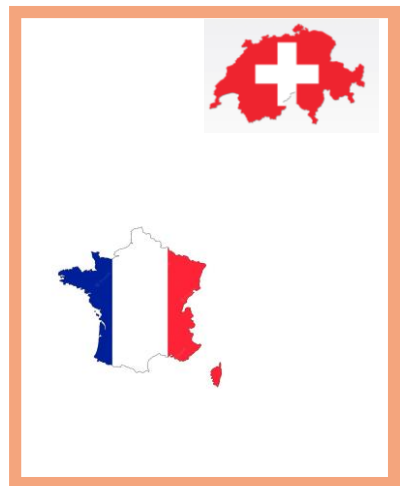


À la
rencontre
des acteurs
de la
recherche

Les
rendez-vous
anr®

3.2) PRCI : l'instrument bilatéral de
l'AAPG

Genèse d'une collaboration bilatérale PRCI

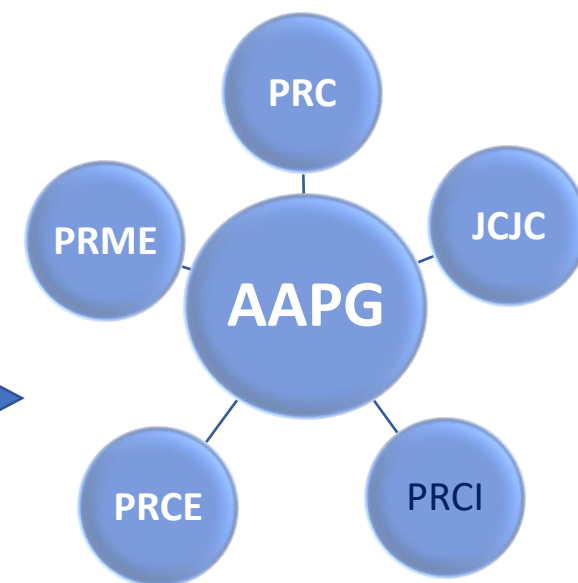
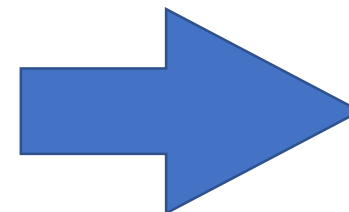


etc...

- ✓ Standards d'évaluation *équivalents*.
- ✓ Thèmes scientifiques d'intérêts, *communs*

Les projets internationaux sont déposés, évalués et *comparés* aux projets de l'appel national.

Chaque pays partenaire finance ses équipes.



Les collaborations bilatérales PRCI font partie intégrante de l'AAPG

Généralités sur les collaborations bilatérales PRCI

▪ Principes et objectifs :

- ✓ Permettre aux chercheurs français d'initier ou d'approfondir leurs **collaborations avec des chercheurs internationaux**
- ✓ Faire émerger des équipes d'excellence européennes et internationales
- ✓ Financer des projets binationaux innovants **se démarquant clairement** des projets nationaux en cours

▪ Attentes :

- ✓ Une forte **synergie entre les équipes** de chaque pays et une réelle intégration des travaux communs (*implication des coordinateurs scientifiques dans chacun des pays*)
- ✓ Une complémentarité des contributions (*scientifiques et financières*)
- ✓ Une plus-value scientifique de la collaboration envisagée

▪ Sélection

- ✓ par pays

▪ Modalités de dépôt:

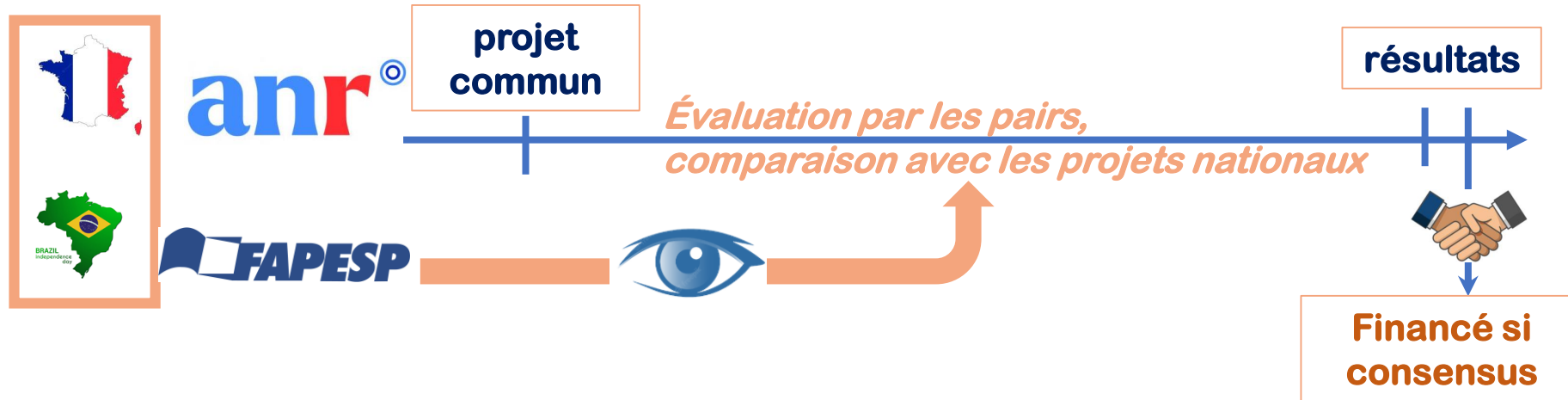
- ✓ Varient selon la modalité d'évaluation : ANR Lead Agency / Agence partenaire Lead Agency / hors processus lead Agency

« Lead Agency » méthode de collaboration transfrontalière

Une agence de financement de la recherche est chargée d'évaluer dans un processus d'évaluation par les pairs une proposition de recherche (*bi ou multilatérale*) pour le compte d'une agence partenaire



ANR Lead Agency: Modalités



	Côté ANR	Côté agence partenaire
Calendrier	Étape 1 AAPG : Enregistrement obligatoire/ Axe sc.=CES Étape 2 AAPG : Dépôt de la proposition de projet	Vérification! Ex.: Dépôt de la copie du dossier ANR
Document Scientifique	Une trame est disponible en début d'étape 2	/
Éligibilité	ANR vérifie l'éligibilité selon les critères de l'AAPG	Agence partenaire vérifie l'éligibilité selon ses critères
Évaluation	ANR réalise l'évaluation et compare les projets PRCI avec les autres projets de l'AAPG	/
Financements	ANR suggère les projets à financer	Agence partenaire valide => projet PRCI sera financé <i>si consensus</i>

ANR Lead Agency: liste des collaborations 2027

Europe

- **Allemagne DFG** Tous les champs disciplinaires financés par l'ANR et la DFG, excepté les sciences humaines et sociales
- **Autriche FWF** Tous les champs disciplinaires financés par l'ANR et le FWF
- **Luxembourg FNR** Tous les champs disciplinaires financés par l'ANR et le FNR
- **Suisse FNS** Tous les champs disciplinaires financés par l'ANR et le FNS

Hors Europe

 **IMPORTANT**

Canada Québec FRQ *collaboration suspendue pour l'édition AAPG 2027*

Brésil FAPESP et FACEPE

Mathématiques et sciences du numérique

Sciences humaines et sociales

Matériaux

Ingénierie, chimie, physique

Environnement, écosystèmes et ressources biologiques

Biologie santé

Singapour NRF  **NOUVEAUTE**

Décarbonation ; Santé et vieillissement

Les rendez-vous
anr®

L'Agence étrangère Lead Agency: Modalités



anr®

DFG



Évaluation par les pairs,

comparaison avec les projets nationaux

résultats

projet
commun

Financé si
consensus

	Côté agence étrangère	Côté ANR
Calendrier	Propre à l'agence	Au lendemain du dépôt à l'agence étrangère : la copie du doc. sc + informations admv. et financières et axe sc. <i>Depuis l'édition 2026 : justificatif de dépenses requis pour les partenaires français</i>
Document Scientifique	Le cas échéant une trame est proposée	/
Eligibilité	L'agence partenaire vérifie l'éligibilité selon ses critères	ANR vérifie l'éligibilité selon les critères de l'AAPG
Evaluation	L'agence étrangère réalise l'évaluation selon les critères annoncé dans l'appel à projets ou programme	/
Financements	L'agence étrangère suggère les projets à financer	ANR valide => projet PRCI sera <i>financé si consensus</i>

Les rendez-vous
anr®

Agence étrangère Lead Agency 2027:

Hors Europe

Brésil CNPq

Une seule santé (« One Health »)

Continuum numérique (HPC, IA) et Informatique quantique (Digital Continuum (HPC, AI)

Etats-Unis NSF Thème en lien avec Biologie santé

Etats-Unis NSF Technologies quantiques

Etats-Unis NSF Sciences du numérique

🌀 **IMPORTANT**

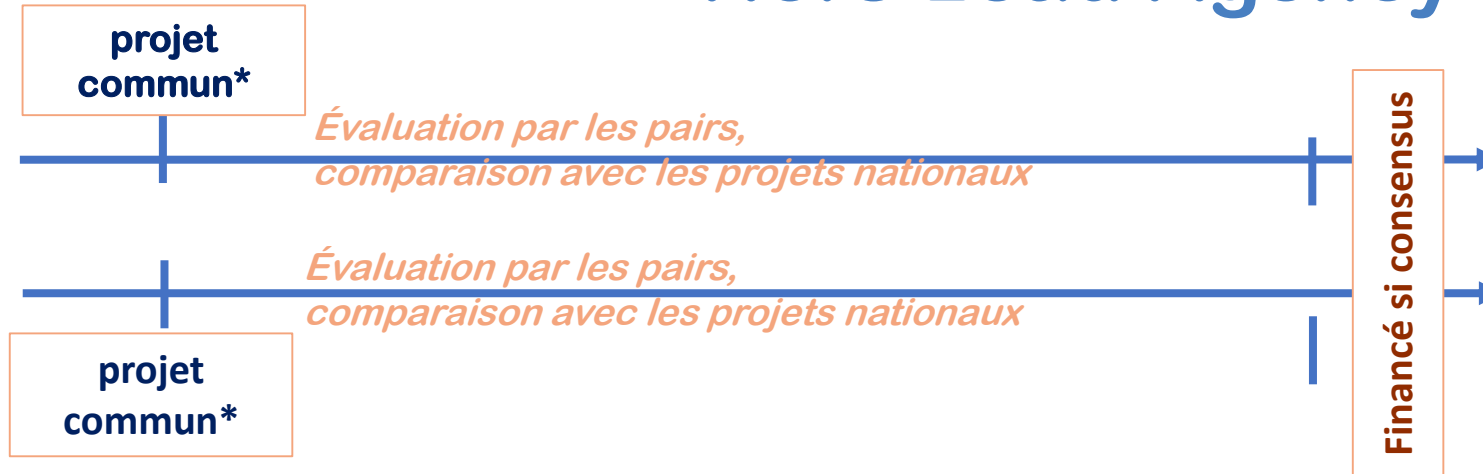
ETATS UNIS NSF mise à jour finale du statut: début octobre, environ 7 jours ouvrés avant la date de clôture de l'AAPG (13 octobre)

« Hors Lead Agency »: Modalités



anr®

NSTC
國科會



	Côté ANR	Côté agence partenaire
Calendrier	Étape 1 AAPG : Enregistrement obligatoire/ Axe sc.=CES Étape 2 AAPG : Dépôt de la proposition de projet	Vérification! Propre à l'agence et ≠ de l'AAPG
Document Scientifique	Une trame est disponible en début d'étape 2	Le cas échéant une trame est proposée
Éligibilité	ANR vérifie l'éligibilité selon les critères de l'AAPG	Agence partenaire vérifie l'éligibilité selon ses critères
Évaluation	ANR réalise l'évaluation et compare les projets PRCI avec les autres projets de l'AAPG	L'agence étrangère réalise l'évaluation selon les critères annoncé dans l'appel à projets ou programme
Financements	Le projet est financé s'il y a consensus	

Les rendez-vous
anr®

« Hors Lead Agency »: liste des collaborations 2027

Hong Kong RGC : Tous les champs disciplinaires financés par l'ANR et le RGC excepté H.17

Taiwan NSTC : Tous les champs disciplinaires financés par l'ANR et le NSTC excepté H.17



PRCI: Projet de recherche collaborative – International

Evaluation par l'ANR ⇔ ANR Lead Agency et processus Hors Lead Agency

projet
commun

Évaluation par les pairs,

comparaison avec les projets nationaux

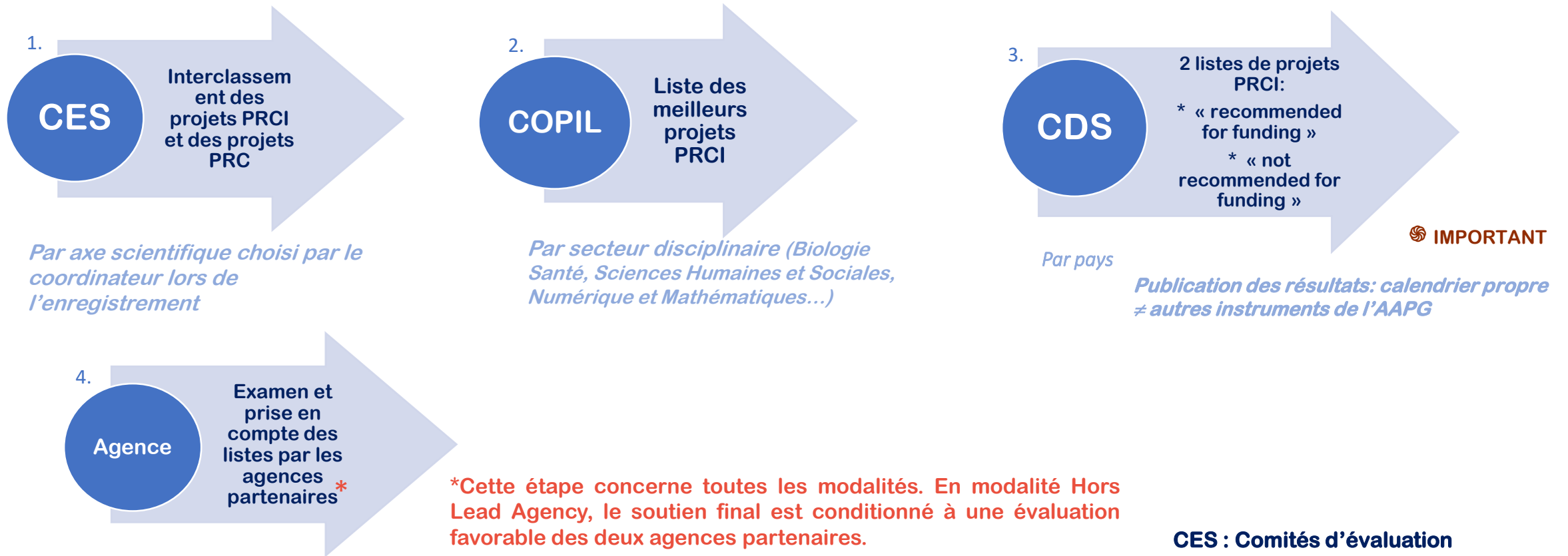
dans le comité correspondant à l'axe scientifique choisi lors de l'enregistrement

■ Critères d'évaluation:

- Mêmes critères que pour les autres projets de l'AAPG
- Deux sous-critères spécifiques :
 - *Capacité du projet à répondre aux enjeux de recherche de l'axe scientifique au sein du critère 1 «Qualité et ambition scientifique»*
 - *Stratégie de diffusion et de valorisation des résultats, y compris promotion de la culture scientifique, technique et industrielle, valeur ajoutée de la coopération européenne ou internationale, apport à la communauté scientifique française au sein du critère 3 «Impact et retombées du projet»*

PRCI: Projet de recherche collaborative – International

Sélection en quatre étapes ⇔ ANR Lead Agency et Hors Lead Agency



CES : Comités d'évaluation scientifique
CoPil : Comités de pilotage
CDS : Comité de Direction Scientifique

Limites d'implication – Focus PRCI

- Les PRCI **sont pleinement intégrés** dans les règles de limitation d'implication, AAPG 2027 et FRAL SHS 2027 cumulé
- Cette règle s'applique également aux PRCI évalués par l'agence étrangère en modalité **«Lead Agency »**
- Un PRCI comporte toujours deux coordinateurs : un pour la partie française et un pour la partie étrangère:
 - Pour la partie française, le coordinateur pris en compte est celui désigné **comme tel dans IRIS**
 - Un déposant ne peut coordonner **qu'un seul projet au total** : PRC, PRCE, PRME, JCJC ou PRCI, en tenant compte également du FRAL SHS 2027
 - Il peut être impliqué dans 2 projets maximum : 1 coordination + 1 responsabilité scientifique de partenaire, ou 2 responsabilités scientifiques de partenaire
- Le décompte porte sur les deux étapes cumulées de l'AAPG, quel que soit le résultat à l'issue de l'étape 1



PRC ou PRCI : deux logiques très différentes

**PRC impliquant un partenaire international
= peu importe le pays**

- le partenaire étranger ne demande pas de financement à une agence étrangère
- il intervient sur fonds propres
- il n'est pas obligatoirement en collaboration effective
- il peut apporter des compétences, connaissances, moyens humains ou matériels
- il peut aussi ne pas réaliser directement de tâches de recherche

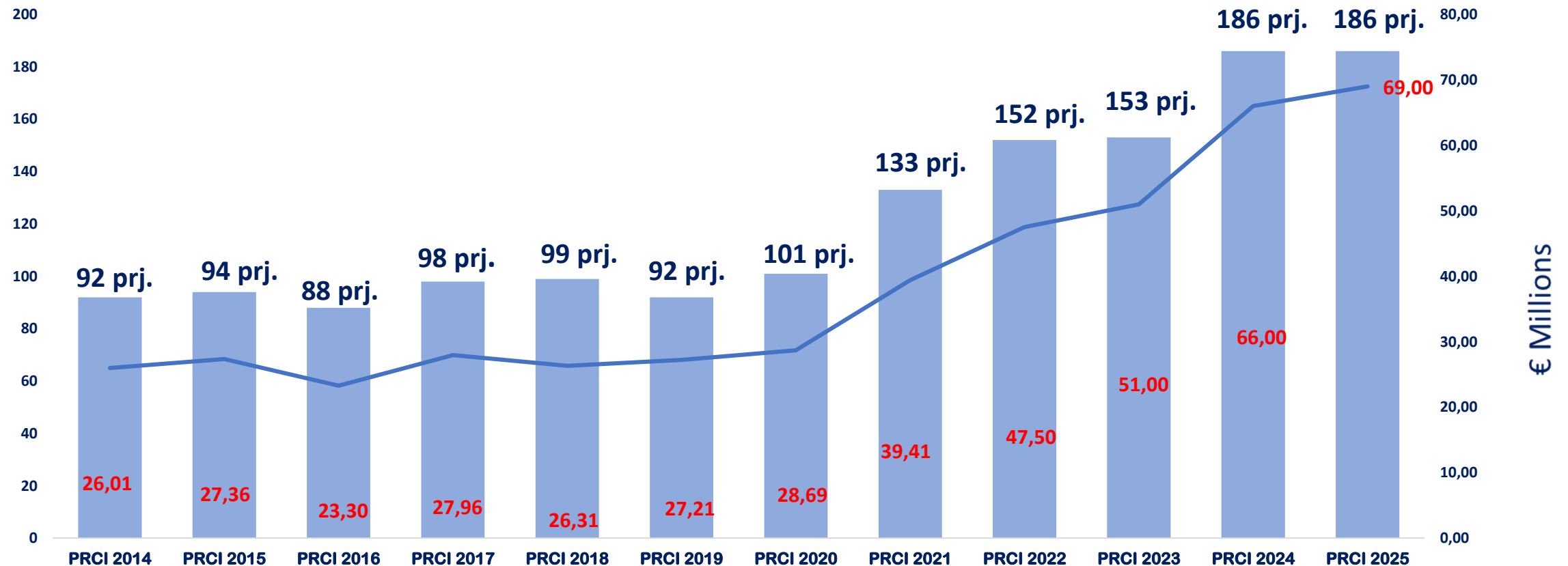
**PRCI = uniquement avec les pays avec lesquels l'ANR a
signé un accord de coopération avec son homologue**

- le partenaire étranger **demande** un financement à une agence étrangère
- Implication de deux coordinateurs
- Une forte synergie entre les équipes de chaque pays et une réelle intégration des travaux communs (coopération préalable non exigée)
- Une complémentarité des ressources financières et scientifiques est obligatoire : *le PRCI est évalué spécifiquement sur la valeur ajoutée de la coopération internationale et la complémentarité scientifique entre partenaires*
- Modalités d'évaluation différentes
- le projet est sélectionné conjointement par l'ANR et l'agence étrangère



Chiffres clés

AAPG 2014 - 2025 (PRCI) : Aide allouée/nb de projets financés



Nombre d'accords cadres varie

Les rendez-vous
anr®

Textes de référence

Plan d'Action 2027: [Plan d'action 2027 | ANR](#)

AAPG 2027: [AAPG - Appel à projets générique 2027 | ANR](#)

Texte de l'AAPG
Guide de l'AAPG
Annexes par pays

Le règlement financier: <https://anr.fr/fr/rf/>

Contact
aapg.science@anr.fr

Informations supplémentaires:

Abonnement à la Newsletter mensuelle
<https://anr.fr/fr/newsletter/>

Portail national commun des appels à projets
<https://www.appelsprojetsrecherche.fr/>